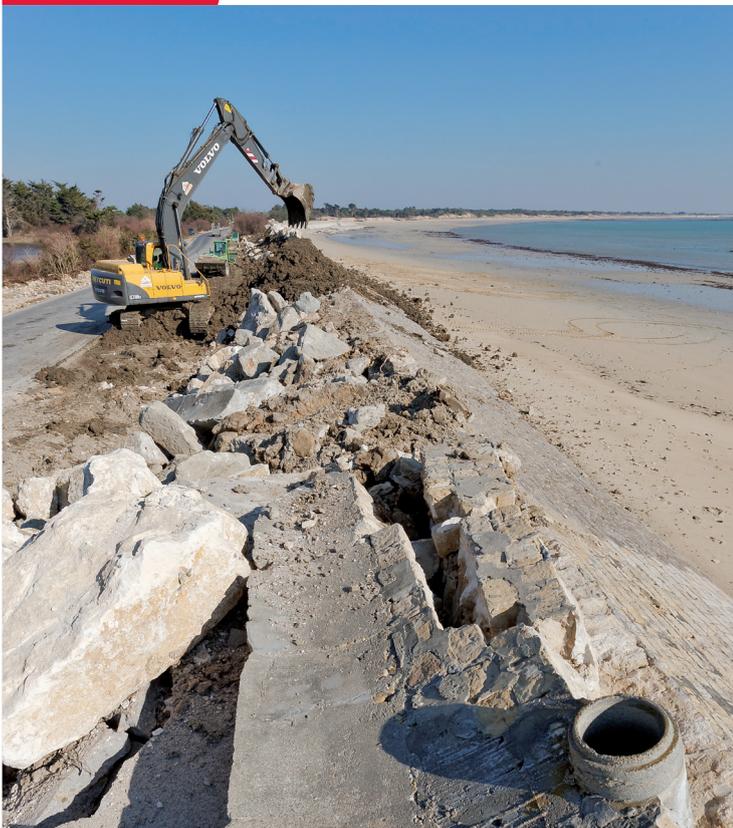


Prévention des pollutions et des risques technologiques et naturels en Poitou-Charentes



L'ENGAGEMENT DE LA DREAL

La DREAL élabore ou coélabore des documents-cadres, exerce directement diverses polices spéciales, émet des avis dans le cadre de procédures réglementaires, produit et publie des données et informations.

Dans la mise en œuvre des lois et règlements, la DREAL s'engage à :

- mettre en application les principes du développement durable,
- s'inscrire dans une logique de proportionnalité dans les dossiers qu'elle porte et instruit, contribuant ainsi à sa sécurité juridique,
- faciliter l'aboutissement rapide des projets et leur bonne intégration environnementale,
- faciliter la participation du public et contribuer à la transparence des décisions,
- inscrire son activité dans une démarche qualité.

EN SAVOIR PLUS

La DREAL Poitou-Charentes

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

Le portail géographique régional PEGASE

www.pegase-poitou-charentes.fr

Le profil environnemental

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/profil-environnemental-regional-r1216.html

Le portail régional du système d'information documentaire sur l'environnement SIDE

www.side.developpement-durable.gouv.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&SITE=23

COORDONNÉES

15 rue Arthur Ranc

CS 60539

86020 Poitiers

Tel/ 05 49 55 63 63

Fax/ 05 49 55 63 01

@/ dreal-poitou-charentes@developpement-durable.gouv.fr

24 novembre 2014

• Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement • Poitou-Charentes

La DREAL participe à la mise en œuvre et à la coordination des politiques de l'État en matière de :

- développement et d'aménagement durables,
- transition écologique,
- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la qualité des milieux (eau, air, sol),
- biodiversité et paysages, prévention des pollutions, risques et nuisances,
- logement,
- hébergement,
- rénovation urbaine,
- transports,

en recherchant la cohérence entre ces enjeux.

Elle contribue à l'information, l'éducation des citoyens sur les enjeux du développement durable, à leur sensibilisation aux risques et elle participe à l'émergence d'une économie verte et équitable.

La DREAL est le service régional du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité. Elle intervient sur le territoire sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

Organigramme

Direction Régionale de l' Environnement,
de l' Aménagement et du Logement
Poitou-Charentes

15 rue Arthur Ranc
CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex
Tel : 05 49 55 63 63
Fax : 05 49 55 63 01

Service

Connaissance des territoires et évaluation

Didier CAISEY
Chef de service

05 49 55 64 63

- Division connaissance et analyse des territoires
- Division valorisation et analyse statistique
- Division partenariats et développement durable
- Division intégration de l'environnement et évaluation

Service

Énergie, climat, logement et aménagement

Guy BOUHIER DE L'ÉCLUSE
Chef de service

05 49 55 68 80

- Division habitat, logement et cohésion sociale - Anah
- Division bâtiment durable
- Division aménagement et urbanisme
- Division énergie, climat et qualité de l'air
- Mission aménagement du littoral
- Mission ville durable
- Cellule économique régionale de la construction

Service

Nature, eau, sites et paysages

Pierrick MARION
Chef de service

05 49 55 64 19

- Division eau et ressources minérales
- Division nature, sites, paysages

Service

Risques technologiques et naturels

Hubert VIGOUROUX
Chef de service

05 49 55 63 13

- Division risques chroniques, santé, environnement
- Division risques accidentels
- Division risques industries extractives
- Division risques naturels
- Unité fonctions transverses

Service

Infrastructures et transports

Gilles PAQUIER
Chef de service

05 49 55 65 71

- Division régulation et contrôles des transports
- Division multimodalités et sécurité routière
- Division maîtrise d'ouvrage
- Division programmation budget méthode
- Observatoire régional des transports

Secrétariat général

Philippe RENAUD
Secrétaire général

05 49 55 64 90

- Unité personnel
- Unité médico-sociale, prévention
- Unité formation
- Unité informatique
- Unité logistique
- Unité marchés - Affaires financières
- Unité conseils juridiques et contentieux

Pôles supports intégrés

Gestion administrative - payes
Bureau régional formation - recrutement

Service social régional

Unités territoriales

Charente

Christophe ROBERT
Chef d'unité territoriale

05 45 38 64 64

- Subdivision véhicules
- Subdivision environnement

ZI de Nersac - Rue Ampère - 16440 Nersac

Charente-Maritime / Deux-Sèvres

Yves BELAVOIR
Chef d'unité territoriale

05 46 51 42 00

- Subdivision bi-départementale véhicules
- Subdivision environnement 17
- Subdivision environnement 79

ZI de Périgny - Rue E. Mariotte - 17184 Périgny cedex

Vienne

Benoît LOMONT
Chef d'unité territoriale

05 49 43 86 00

- Subdivision véhicules
- Subdivision environnement

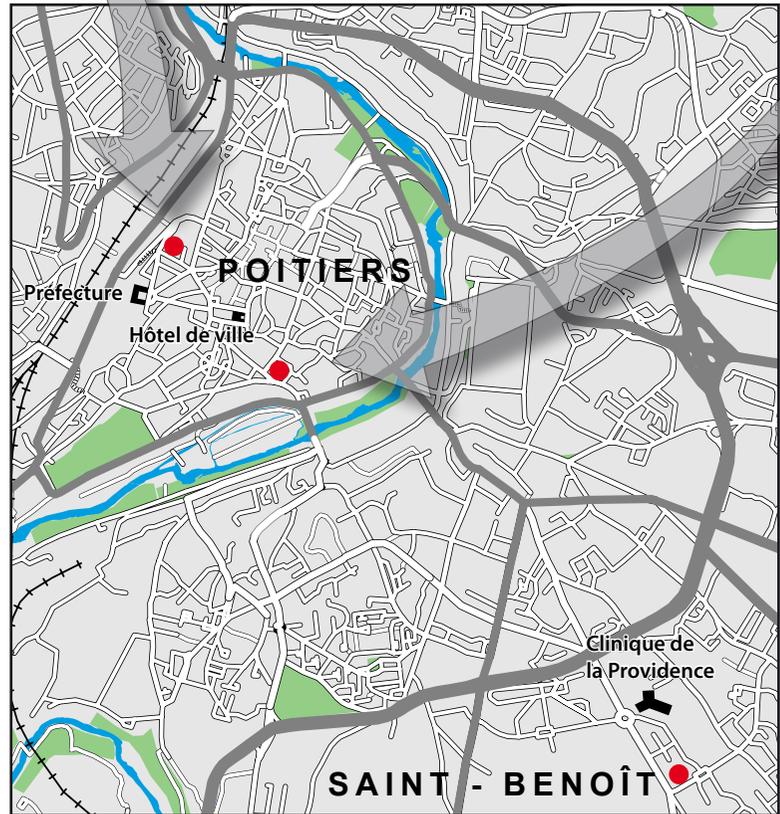
20 rue de la Providence - 86020 Poitiers Cedex

**15 rue Arthur Ranc
BP60539 - 86020 Poitiers**

05 49 55 63 63

Ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-17h00 (le vendredi 16h)

- Direction ■
- Mission communication - documentation ■
- Mission Grenelle et développement durable ■
- Mission stratégie, performance et qualité ■
- Service connaissance des territoires et évaluation ■
- Service énergie, climat, logement et aménagement ■
- Service nature, eau, sites et paysage ■
- Service risques technologiques et naturels ■
- Service infrastructures et transports ■
- Secrétariat général ■



**20 rue de la Providence
86000 Poitiers
05 49 43 86 00**

Ouverture : 9h-12h / 14h-16h30

Unité territoriale de la Vienne ■

5 rue Sainte-Catherine - 86000 Poitiers

Ouverture : 9h30-11h30 / 14h00-16h00 (le vendredi 9h30-11h30)

- Service infrastructures et transports
Division régulation et contrôles des transports 05 49 55 64 20
- Secrétariat général - Pôles supports intégrés
Gestion administrative - paye 05 49 55 64 74
Conseillère sociale régionale 05 49 55 64 68

**ZI de Périgny
Rue Edmé Mariotte
17184 Périgny
05 46 51 42 00**

Ouverture : 9h-12h / 14h-16h45 (le vendredi 16h)

- Unité territoriale de la Charente-Maritime et Deux-Sèvres
- Service infrastructures et transports
Division régulation et contrôles des transports - Unité contrôle

**89 avenue des cordeliers
CS 8000
17018 La Rochelle cedex 1**

- Service risques technologiques et naturels
Service de prévision des crues
Centre de La Rochelle

**ZI de Saint-Liguair
4 rue Alfred Nobel
79000 Niort
05 49 79 05 11**

- Ouverture : 9h-12h / 14h-16h45 (le vendredi 16h)
- Unité territoriale de la Charente
- Service infrastructures et transports
Division régulation et contrôles des transports
Unité contrôle

**ZI de Nersac
Rue Ampère
16440 Nersac
05 45 38 64 64**



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Poitou-Charentes

• **Service**
• **Risques technologiques**
• **et naturels**
•

Contribuer à une bonne maîtrise des risques technologiques et naturels afin de :
- préserver la sécurité et la santé des populations,
- limiter au maximum l'impact sur les milieux naturels et l'environnement.

Missions

- Les risques chroniques – santé – environnement (rejets dans l'air et l'eau, nuisances...)
 - installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
 - sites et sols pollués
 - maîtrise des risques liés aux produits chimiques
 - contributions à la gestion des déchets et au Plan Régional Santé Environnement
- Les risques accidentels (explosion, incendie, rejets toxiques)
 - risques industriels accidentels (SEVESO, silos, explosifs...)
 - sécurité des canalisations et des équipements sous pression (ESP)
 - mise en œuvre des Plans de Prévention et des Risques Technologiques (PPRT)
- Les industries extractives (carrières, après mines...)
 - sécurité dans les industries extractives (y compris inspection du travail)
 - impact environnemental des carrières
- Les risques naturels (inondations, mouvements de terrain, séisme...)
 - ouvrages hydrauliques PAPI/PSR
 - gestion du budget opérationnel de programmes risques
 - prévisions des crues et hydrométrie

Direction régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
de Poitou-Charentes

15 rue Arthur Ranc
CS 60539 - 86020 Poitiers cedex
Tél. 33 (0)5 49 55 63 63
Fax. 33 (0)5 49 55 63 01

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

Risques technologiques et naturels

srtn.dreal-poitou-charentes@developpement-durable.gouv.fr

Chef de service
Hubert VIGOUROUX63 13

Unité fonctions transverses (UFT)

Responsable d'unité
Nicolas ANDRES64 54

Division risques chroniques, santé, environnement (DRCSE)

Chef de division
Fabrice HERVÉ64 50

Eau et IPPC/IED
Pauline SEGERAL63 79

Air, produits chimiques, REACH, quota CO2
Anne PERREAU63 84

Santé, environnement, bruit, PRSE, GEREP (déclaration rejets), nanotechnologies, legionellose
Pierre FAJOUX63 81

Sites, sols pollués, SIG, garanties financières
Yannick LAURENÇON65 02

Déchets, PCB
Sophie PETRAULT64 88

Éolien
Jean-Yves MONNEREAU63 80

Assistance

Claudine VAILLANT (DRA, DRIE, DRN)63 78
Aline GAILLARD (Chef de service, UFT, DRCSE)64 35
Mickael BEAUQUIN63 52

Division risques accidentels (DRA)

Chef de division
Philippe DUMORA64 27

Silos, engrais, PPI (Plan d'intervention), GPL, pyrotechnie
Pierre COUSIN63 74

Liquides inflammables, chimie, entrepôts
Jean-Michel TURQUOIS63 82

Équipements sous pression, plan de modernisation
Marine JOUSSAUME63 93

Sécurité industrielle et canalisations
Florian DUBARE63 16

Division risques industries extractives (DRIE)

Chef de division
Jacques GERMAIN63 00

Carrières
Florian DUBARE63 16

Division risques naturels (DRN)

Adjoint au chef de service et chef de division
Hervé DUPOUY63 66

Adjoint au chef de division
Patrick KOHLER64 12

Risques littoraux (PAPI / Plan submersion rapide)
Marie-Christine BARBEAU05 16 49 63 41

**Risques naturels (séisme, argile...)
Contrôle ouvrages hydrauliques**
Alexandre BRETHON65 30

**Risques et ouvrages littoraux (Plan submersion rapide)
Contrôle ouvrages hydrauliques**
Vincent DOSDA65 45

Service de prévision des crues Vienne-Charente-Atlantique

Centre de Poitiers

**Chef de Centre
Coordonnateur Hydrométrie**
Christian BROUSSE64 45

**Technicien réseau de mesure
Coordonnateur réseau de mesure et matériel**
Fabrice MICHAUD64 92

Technicien réseau de mesure
Didier BRETON64 01

**Antenne prévision
Référénts techniques inondation**
Jacques LABRÉGÈRE63 83
Bernard SABOURIN64 91

Antenne hydrométrie et réseau de mesure

Référént technique Hydrométrie
Moustapha N' DIAYÉ64 94

Opérateurs de jaugeage et d'hydrométrie
Daniel ANDRÉ63 87
Christophe BOURGUIGNON63 86
Bruno GIREAUD63 87
Laurent GUIOT64 59

Centre de La Rochelle

**Chef de Centre
Coordonnateur prévision des crues**
Pascal VILLENAVE05 16 49 63 25

Techniciens réseau de mesure
Sylvain DUMONTEIL05 16 49 63 32
Frédéric MARTIN05 16 49 63 33

Antenne prévision

Référénts techniques inondation
Gilles LIMOUSIN05 16 49 63 27
Cédric DUGAST05 16 49 63 30
Dominique GILAZEAU05 16 49 63 29

Antenne hydrométrie et réseau de mesure

Référénts techniques Hydrométrie
Sébastien DUBOIS05 16 49 63 31
Solenn POIRIER05 16 49 63 28

Opérateurs de jaugeage et d'hydrométrie
Jérôme MARCHESSEAU05 16 49 63 35
Patrick RICHARD05 16 49 63 36
Jean-Michel DARGESEN05 16 49 63 37

1er novembre 2014

Messagerie électronique : prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr - Les numéros de poste de téléphone sont à précéder de 05 49 55

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes
15 rue Arthur Ranc - CS 60539 - 86020 Poitiers - Accueil : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01
www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Poitou-Charentes

Unité territoriale Charente

Offrir un service de proximité pour contribuer à la réalisation des missions du MEDDTL et représenter la direction régionale au plus près des territoires.

Missions

- La prévention des risques et des nuisances générées par les installations classées ;
- L'inspection du travail dans les carrières ;
- La participation à la déclinaison des orientations définies dans les plans « santé – environnement » ;
- Les contrôles dans le domaine des véhicules.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE
DU LOGEMENT ET
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
www.territoires.gouv.fr

Charente

ut-16.dreal-poitou-char@developpement-durable.gouv.fr

Chef de l'unité territoriale

Christophe ROBERT 64 52

Subdivision départementale véhicules

Technicien responsable véhicules

Didier ZARAMELLA 64 57

Technicien

Didier CHAUMEAU 64 62

Secrétariat

Patricia SICAUD 64 64

Fonctions supports

Assistante

..... 64 51

Subdivision environnement

Ingénieurs – Inspecteurs des installations classées

Isabelle MIRANNE 64 66

Hélène LAHILLE 64 65

Techniciens – Inspecteurs des installations classées

Yves MEMEREAU 64 55

Cécile MARTIN 64 54

Damien PAIN 64 56

Didier PAGES 64 61

Armand GRUAUD 64 68

Assistantes

Mauricette DHONT 64 50

Martine CROIZET 64 60

1er mai 2014

Messagerie électronique : prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr - Les numéros de poste de téléphone sont à précéder de 05 45 38

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes

Unité territoriale de Charente - Z.I. de Nersac - 33 rue Ampère - 16440 NERSAC

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Poitou-Charentes

- **Unité territoriale**
- **Charente-Maritime**
- **Deux-Sèvres**
-

Offrir un service de proximité pour contribuer à la réalisation des missions du MEDDTL et représenter la direction régionale au plus près des territoires.

Missions

- La prévention des risques et des nuisances générées par les installations classées ;
- L'inspection du travail dans les carrières ;
- La participation à la déclinaison des orientations définies dans les plans « santé – environnement » ;
- Les contrôles dans le domaine des véhicules.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

Charente-Maritime et Deux-Sèvres

unite-17.dreal-poitou-charentes@developpement-durable.gouv.fr - unite-79.dreal-poitou-charentes@developpement-durable.gouv.fr

Chef de l'unité territoriale

Yves BELAVOIR 05 46 51 42 00

Subdivision bi-départementale véhicules

Chef de subdivision

Didier COURCHINOX 05 46 51 42 03

Adjoint

Bruno TRONCHET 05 46 51 42 20

Technicien

Xavier CAILLEAU 05 49 79 77 20

Assistantes

Marie-Noëlle ROUGIER 05 46 51 42 13

Jeannette POYVRE 05 49 79 05 11

Fonctions supports

Danièle RENOUX 05 49 79 77 15

Subdivision environnement Charente-Maritime

Ingénieurs – Inspecteurs de l'environnement

Philippe BOUGIT 05 46 51 42 09

Hélène COUTY 05 46 51 42 05

Stéphanie DURAND 05 46 51 42 17

Techniciens supérieurs

Inspecteurs de l'environnement

Emmanuel FLAHAUT 05 49 51 42 24

Jean-Luc LASSUS 05 46 51 42 02

Sylvain GIRARD 05 46 51 42 01

Assistantes

Nadine TUYERAS 05 46 51 42 12

Ghislaine PROUTEAU 05 46 51 42 07

Subdivision environnement Deux-Sèvres

Ingénieurs – Inspecteurs de l'environnement

Jean-Luc FINDELAIR 05 49 79 77 17

Marie-Claire HUET-PAILHAS 05 49 79 77 14

Damien UTEAU 05 49 79 77 28

Techniciens supérieurs

Inspecteurs de l'environnement

Laëtitia HEMON 05 49 79 77 18

Mathieu RICHARD 05 49 79 77 26

..... 05 49 79 77 16

Assistantes

Céline HARBON 05 49 79 77 12

Nettoyage locaux

Nathalie GOBIN

Messagerie électronique : prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr

1er octobre 2014

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes

Unité territoriale de Charente-Maritime et Deux-Sèvres

ZI de Périgny - Rue Edme Mariotte - 17184 Périgny Cédex - ZI Saint-Liguaire - 4 rue Alfred Nobel - 79000 Niort
www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

Offrir un service de proximité pour contribuer à la réalisation des missions du MEDDTL et représenter la direction régionale au plus près des territoires.

Missions

- La prévention des risques et des nuisances générées par les installations classées ;
- L'inspection du travail dans les carrières ;
- La participation à la déclinaison des orientations définies dans les plans « santé – environnement » ;
- Les contrôles dans le domaine des véhicules.



Vienne

ut-86.dreal-poitou-char@developpement-durable.gouv.fr

Chef de l'unité territoriale

Benoît LOMONT86 00

Subdivision départementale véhicules

Techniciens

Martial BALOGÉ86 11

Thierry LECIRE86 12

Assistante accueil

Cécile LACHABROUILLI86 13

Subdivision environnement

Ingénieur - Inspecteur de l'environnement en charge des installations classées

Sonia COMPANY86 00

Cédric MEDER86 00

Techniciens - Inspecteur de l'environnement en charge des installations classées

Patricio ANDREU86 06

Benoît DUC DODON86 05

Karine PLATON86 10

Appui administratif à l'inspection des installations classées

James FAZILLEAU86 07

Assistants

Thierry GOUZOU86 08

1er novembre 2014

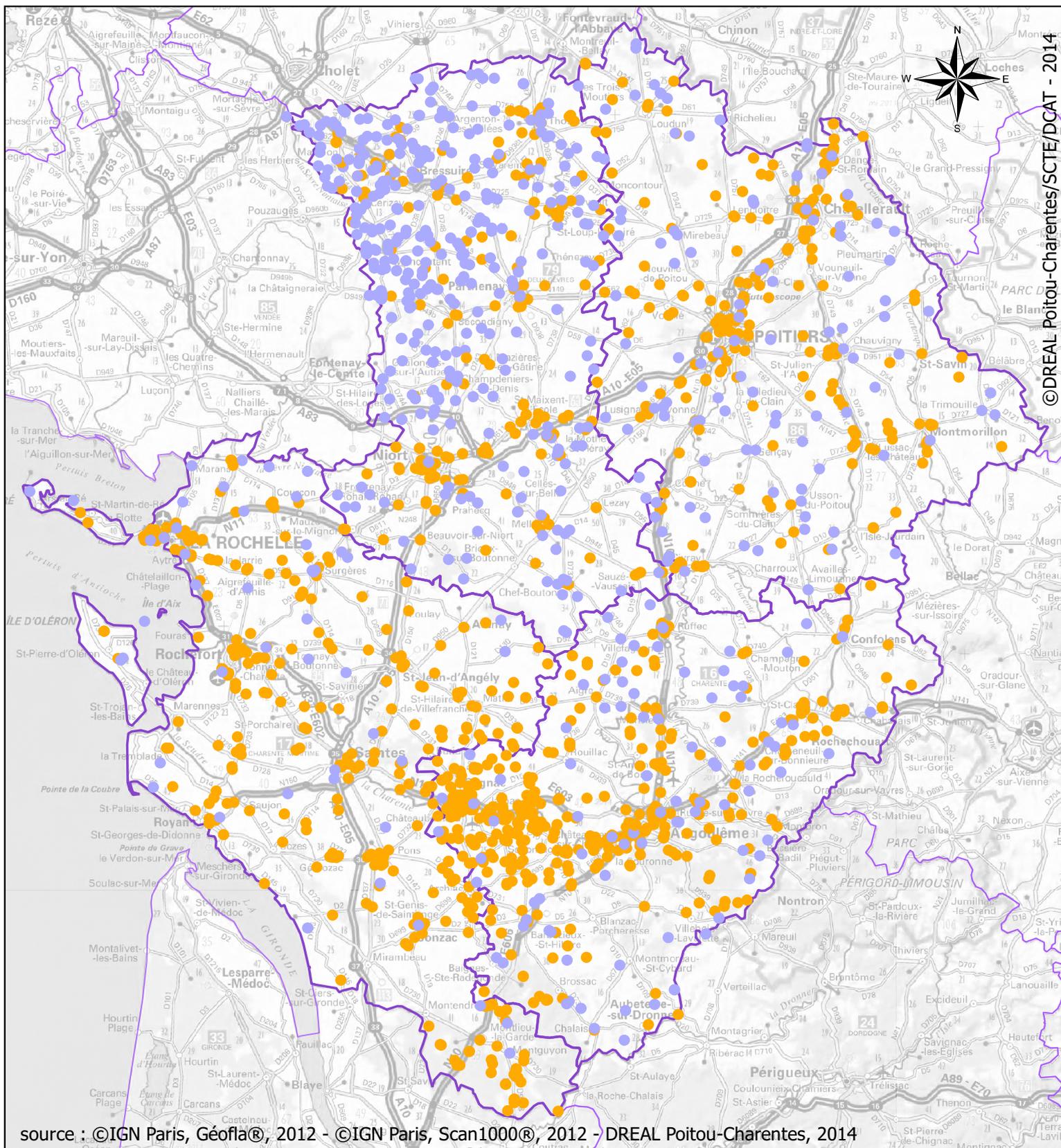
Messagerie électronique : prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr - Les numéros de poste de téléphone sont à précéder de 05 49 43

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Poitou-Charentes

Unité territoriale de la Vienne - 20 rue de la Providence - CS 50378 - 86009 Poitiers Cedex

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires et de la Ruralité



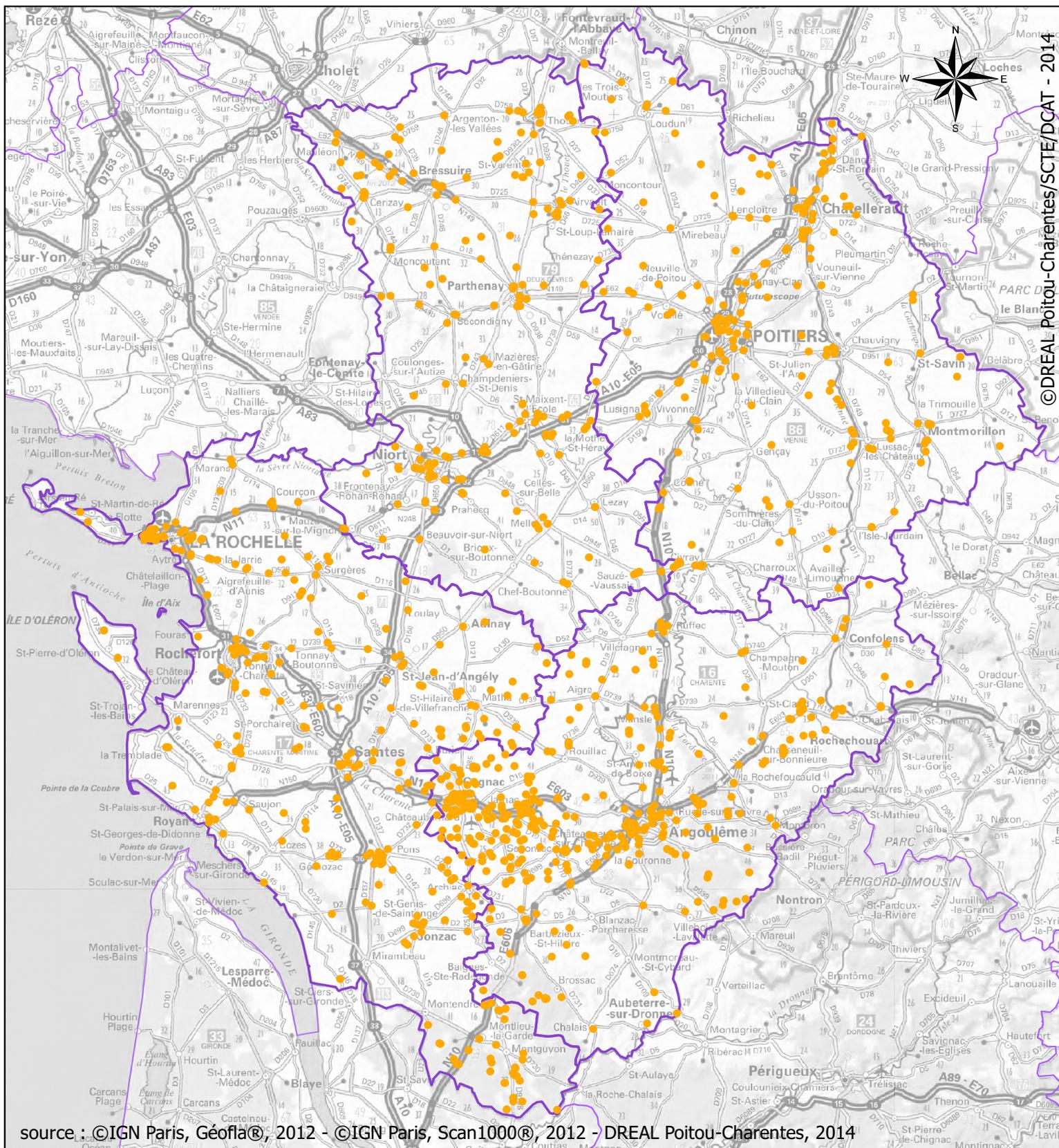
©DREAL Poitou-Charentes/SCTE/DCAT - 2014

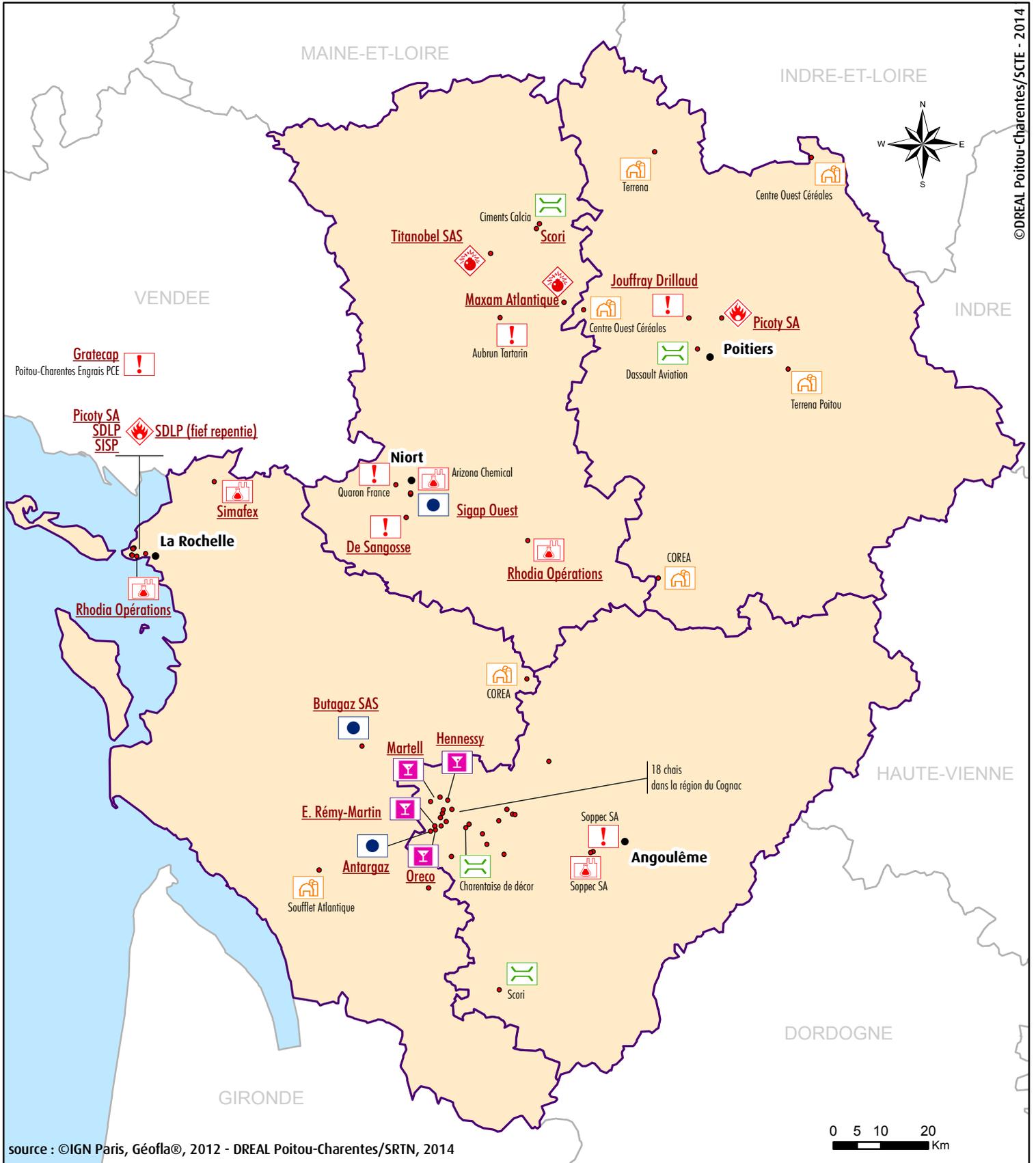
Installations classées autorisées

- suivies par les DDcPP
- suivies par les DREAL

0 10 20 30 40 km







© DREAL Poitou-Charentes/SCTE - 2014



PRÉFET
DE LA RÉGION
POITOU-CHARENTES

Établissement SEVESO «seuil haut» / Établissement SEVESO «seuil bas»	 Dépôt de liquides inflammables	 Stockage de GPL
 Chais et distillerie	 Pyrotechnie	 Stockage de céréales
 Entrepôts de produits dangereux	 Chimie	 Traitement de surface déchets

Les établissements classés « SEVESO seuil haut »

Charente

ANTARGAZ à GIMEUX
E.REMY MARTIN & C° à MERPINS
HENNESSY Baignolet à COGNAC
MARTELL & CO à ROUILLAC
ORECO à MERPINS

Charente-Maritime

Borealis L.A.T Gratecap à LA ROCHELLE
BUTAGAZ à LE DOUHET
PICOTY à LA ROCHELLE
RHODIA OPERATIONS à LA ROCHELLE
SDLP à LA ROCHELLE
SDLP (Fief Repentie) à LA ROCHELLE
SIMAFEX à MARANS
SISP à LA ROCHELLE

Deux-Sèvres

DE SANGOSSE à ST SYMPHORIEN
MAXAM ATLANTIQUE (ex ESA) à THENEZAY
RHODIA OPERATIONS à ST LEGER DE LA MARTINIÈRE
SCORI à AIRVAULT
SIGAP OUEST à NIORT
TITANOBEL à AMAILLOUX

Vienne

JOUFFRAY DRILLAUD à CISSE
PICOTY à CHASSENEUIL DU POITOU

Les établissements classés « SEVESO seuil bas »

Charente

CAMUS à SEGONZAC
CHARENNAISE DE DECOR à GENSAC LA PALLUE
COURVOISIER à FOUSSIGNAC
COURVOISIER à LES METAIRIES
DISTILLERIE MICHEL BOINAUD à ANGEAC CHAMPAGNE
FRANCOIS EYMARD à BOURG CHARENTE
HENNESSY à JARNAC
LOUIS ROYER SAS à JARNAC
Maison A STAUB & Cie à ST PREUIL
MARTELL à CHERVES RICHEMONT
MARTELL à COGNAC
MARTELL à JAVREZAC
ORECO à COGNAC
ORECO à CHATEAUBERNARD
SCORI ATLANTIQUE SA à ORIOLLES
SOPPEC SA. à NERSAC
SOPPEC SA à NERSAC
TESSENDIER et Fils- à COGNAC
UNICOOP à GENSAC LA PALLUE

Charente-Maritime

COREA à CHIVES
PISSELOUP SARL à JARNAC CHAMPAGNE
POITOU CHARENTES ENGRAIS à LA ROCHELLE
SOUFFLET ATLANTIQUE à GEMOZAC
SVE à CHEVANCEAUX
UNION de MOSNAC à MOSNAC

Deux-Sèvres

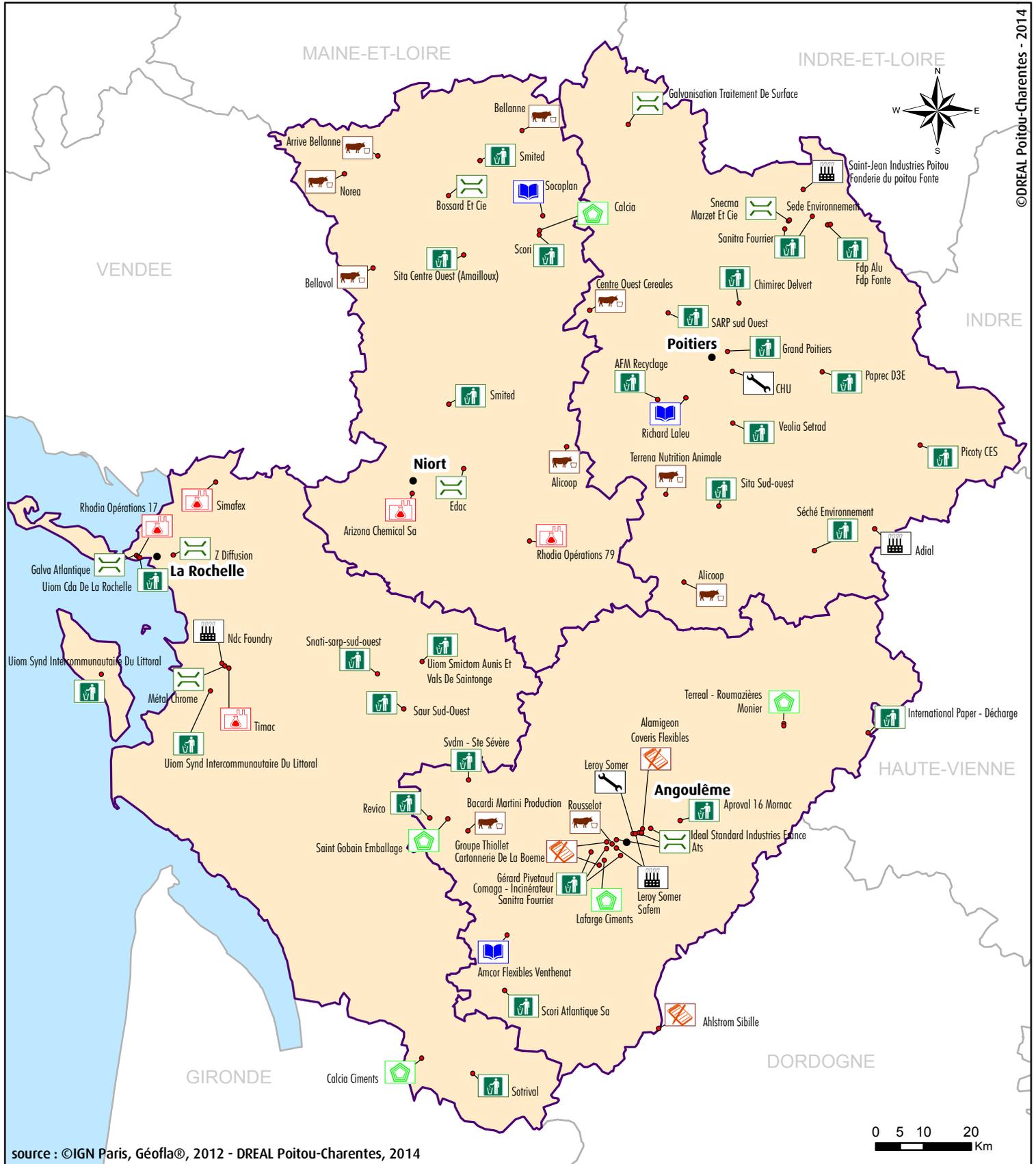
ARIZONA CHEMICAL à NIORT
AUBRUN-TARTARIN à PARTHENAY
CIMENTS CALCIA à AIRVAULT
QUARON France à NIORT

Vienne

CENTRE OUEST CEREALES à LES ORMES
CENTRE OUEST CEREALES à CHALANDRAY
DASSAULT AVIATION à BIARD
Société Coopérative Agricole COREA à ST SAVIOL
TERRENA à LA ROCHE RIGAUT
TERRENA POITOU à JARDRES

Pour plus d'informations sur les établissements :

<http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr/>



© DREAL Poitou-Charentes - 2014

Agro-alimentaire	Divers	Métallurgie
Chimie	Traitement de surface	Traitement des déchets
Imprimerie-papeterie	Produits minéraux	

Les établissements soumis à la directive « IED »

Charente

IDEAL STANDARD INDUSTRIES FR. à GOND PONTOUVRE
SANITRA FOURRIER à ANGOULEME
APROVAL 16 à MORNAC
SVDM à STE SEVERE (ISDND)
LEROY SOMER à GOND PONTOUVRE
SCORI ATLANTIQUE SA à ORIOLLES
Gérard PIVETAUD SARL à SIREUIL
MONIER à ROUMAZIERES LOUBERT
ALAMIGEON à RUELLE SUR TOUVRE
CARTONNERIE DE LA BOEME à LA COURONNE
BACARDI MARTINI PRODUCTION à GENSAC LA PALLUE
LEROY SOMER à ANGOULEME
SIRMET 16 à GOND PONTOUVRE
ROUSSELOT ANGOULEME SAS à ANGOULEME
AMCOR FLEXIBLES VENTHENAT à BARBEZIEUX ST HILAIRE
INTERNATIONAL PAPER à ETAGNAC
Grand Angoulême à LA COURONNE (UIOM)
ATS à ANGOULEME
SAFEM à L ISLE D ESPAGNAC
REVICO à ST LAURENT DE COGNAC
AHLSTROM SPECIALTIES à ST SEVERIN
LAFARGE CIMENTS à LA COURONNE
DCNS - Equipements navals à RUELLE SUR TOUVRE
VERALLIA - SAINT GOBAIN EMB. à CHATEAUBERNARD
Groupe THIOLLET à ST MICHEL
COVERIS FLEXIBLES FRANCE à L ISLE D ESPAGNAC
TERREAL à ROUMAZIERES LOUBERT

Charente-Maritime

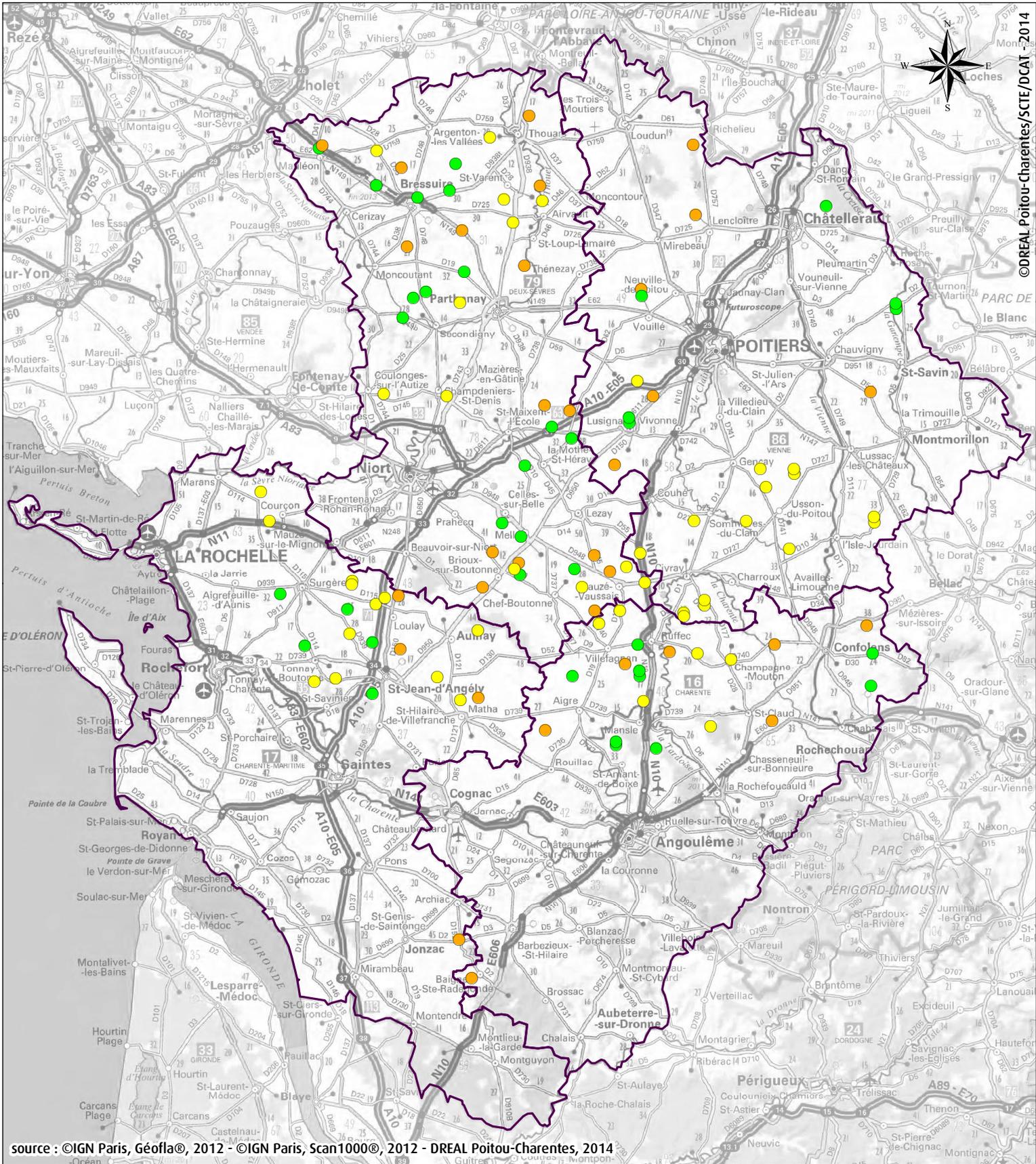
SNATI-SARP-SUD-OUEST SAS à LA VERGNE
Synd. intercommun. du littoral à ST PIERRE D'OLERON (UIOM)
CDA de La Rochelle (SETRAD ONYX) à LA ROCHELLE (UIOM)
SIMAFEX à MARANS
SOTRIVAL à CLERAC (ISDND)
SMICTOM AUNIS ET VALS DE SAINTONGE à PAILLE (UIOM)
CALCIA Ciments Usine à BUSSAC FORET
NDC FOUNDRY (exCFFC 2) à ROCHEFORT
RHODIA OPERATIONS à LA ROCHELLE
GALVA ATLANTIQUE à LA ROCHELLE
UIOM Synd intercommunautaire du littoral à ECHILLAIS
Z DIFFUSION à PERIGNY
SAUR SUD-OUEST ex SODITER à FONTENET
METAL CHROME à ROCHEFORT
TIMAC AGRO à TONNAY CHARENTE

Deux-Sèvres

SOCIETE NOUVELLE NOREA à MAULEON
BOSSARD et Cie à BRESSUIRE
EDAC à LA CRECHE
SMITED à CHAMPDENIERS ST DENIS (ISDND)
ARIZONA CHEMICAL à NIORT
BELLAVOL à MONCOUTANT
ALICOOP à PAMPROUX
ARRIVE BELLANNE à NUEIL LES AUBIERS
SCORI à AIRVAULT
SMITED à COULONGES THOUARSAIS
BELLANNE à THOUARS
SOCOPLAN à AIRVAULT
CIMENTS CALCIA à AIRVAULT
SITA CENTRE OUEST à AMAILLOUX (ISDND)
RHODIA OPERATIONS à ST LEGER DE LA MARTINIERE

Vienne

SANITRA FOURRIER à THURE
RICHARD LALEU à ITEUIL
FONDERIES DU POITOU FONTE à INGRANDES
Picoty CES à MONTMORILLON
AFM Recyclage à COULOMBIERS
SAINT JEAN INDUSTRIES POITOU à INGRANDES (ISDND)
GALVANISATION TRAITEMENT DE SURFACE à LOUDUN
SEI Etablissement à LE VIGEANT (ex SVO)
AVSP à YVERSAY
MARZET et Cie à CHATELLERAULT
FDPA Fonderie du Poitou Aluminium à OYRE
SNECMA SERVICES à CHATELLERAULT
SITA Sud Ouest à SOMMIERES DU CLAIN
PAPREC D3E à CHAUVIGNY
CHU à POITIERS
TERRENA NUTRITION ANIMALE à CEAX EN COUHE
Hôtel de Ville-Service Déchets-Propreté à POITIERS (UVE)
VEOLIA SETRAD à GIZAY
ADIAL à ADRIERS
SEDE ENVIRONNEMENT à INGRANDES
DELIPAPIER à INGRANDES
CHIMIREC DELVERT à JAUNAY CLAN
CENTRE OUEST CEREALES à CHALANDRAY
SAS ALICOOP à CIVRAY
FONDERIES DU POITOU FONTE à OYRE (ISDND)



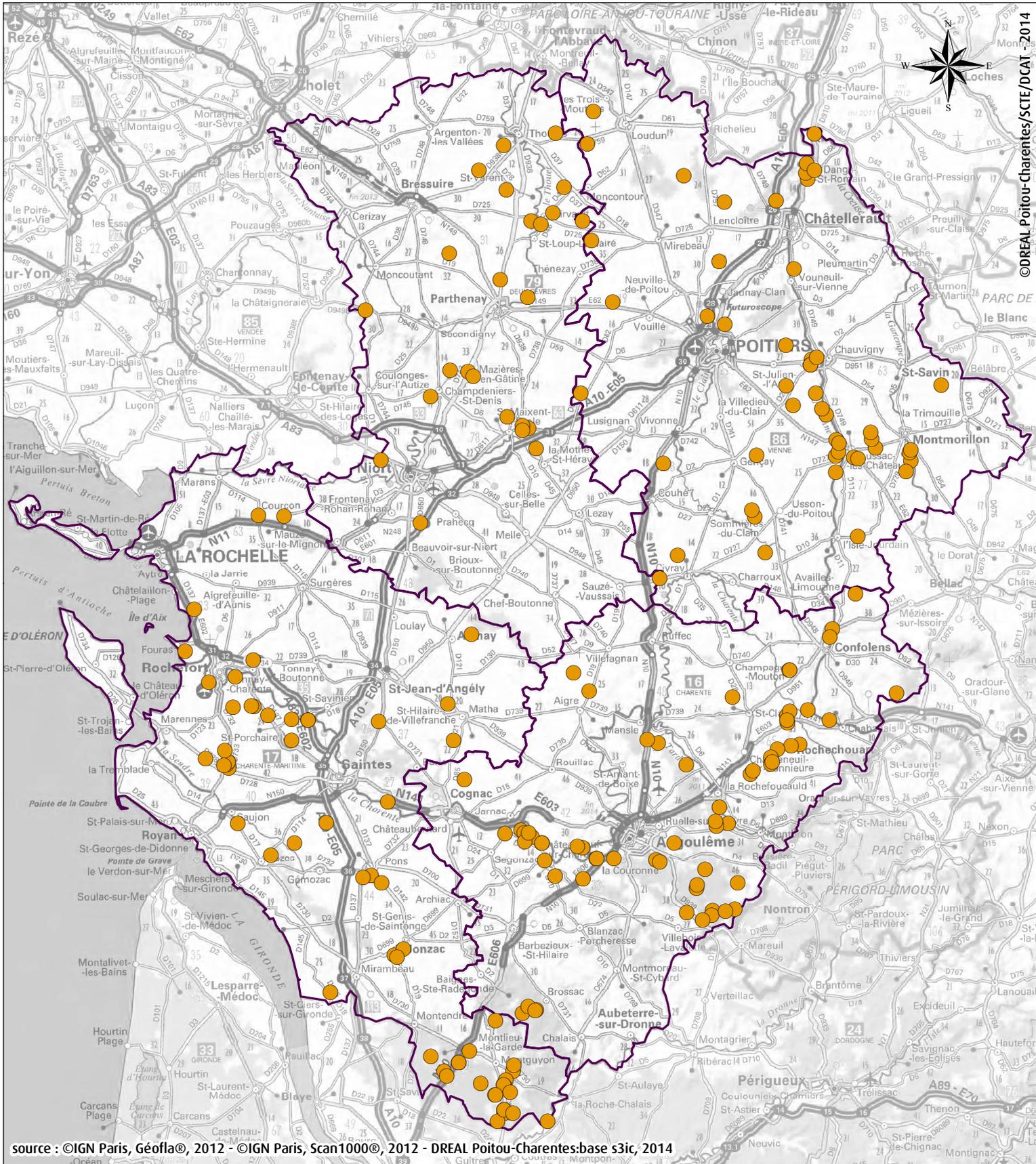
©DREAL Poitou-Charentes/SCTE/DCAT - 2014



Parcs éoliens

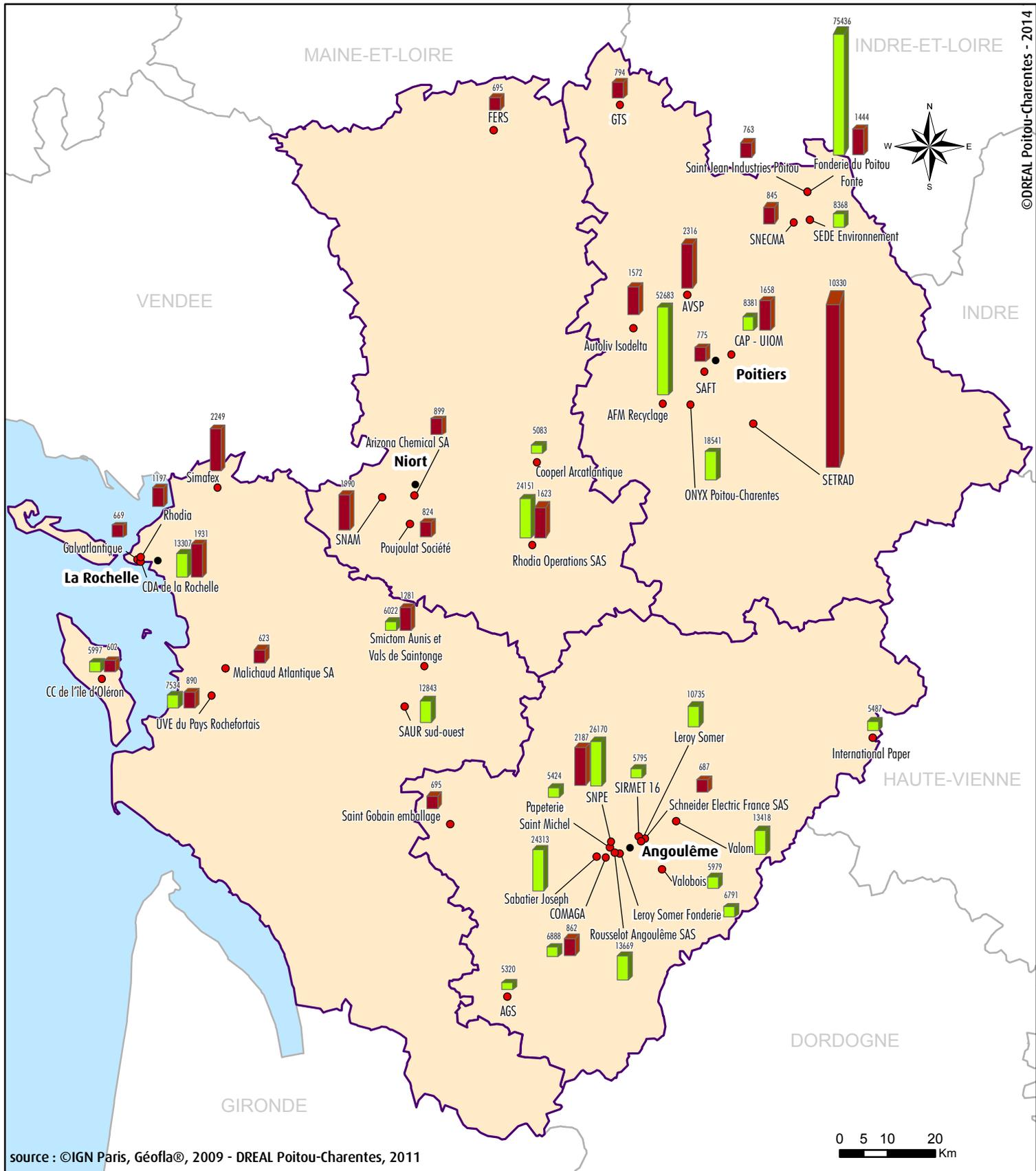
- En fonctionnement
- Autorisé
- En projet

0 15 30 60 km



©DREAL Poitou-Charentes/SCTE/DCAT - 2014

Principaux producteurs de déchets dangereux et non dangereux en 2012 (sauf centres de tri, transit de déchets)

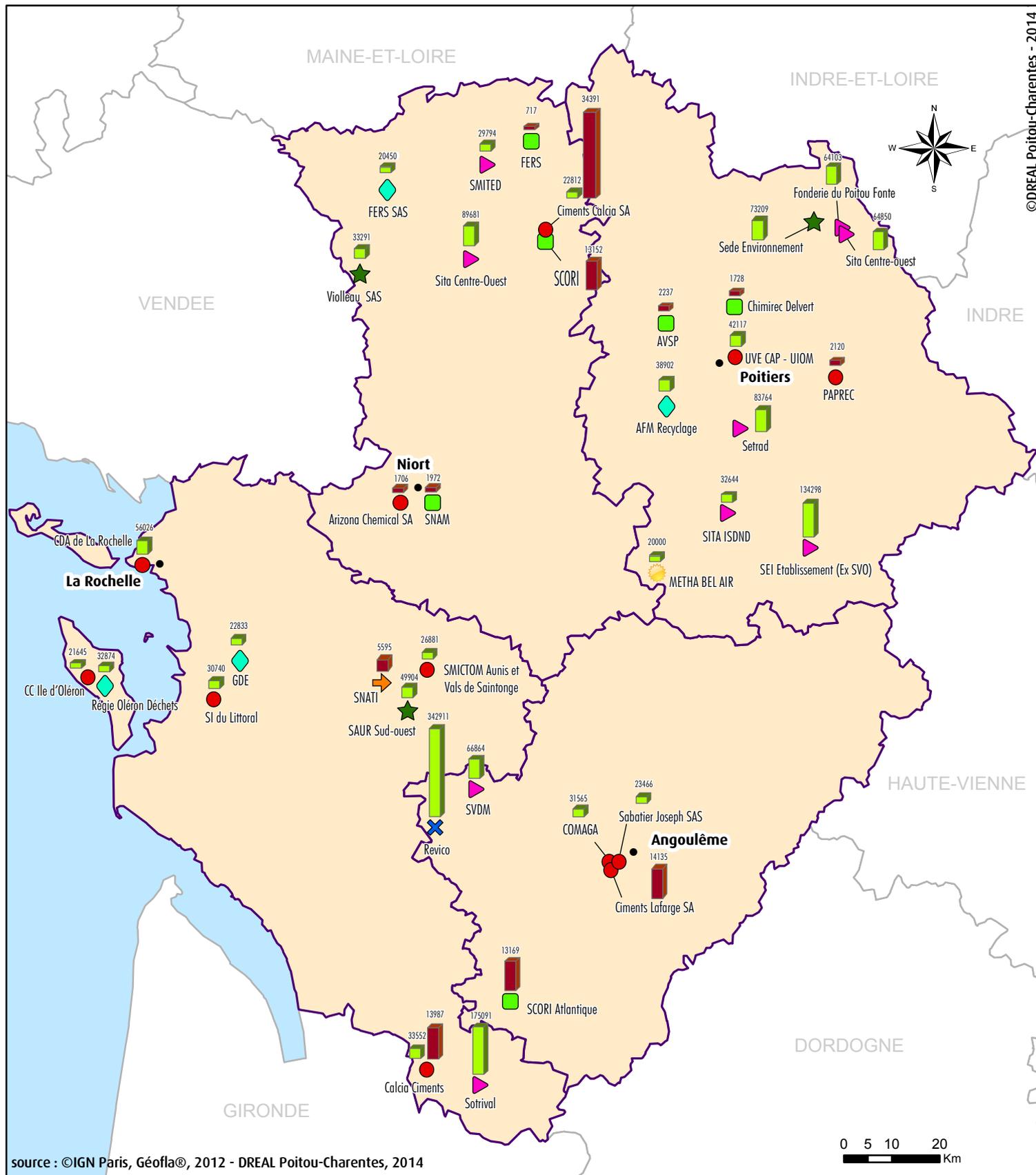


© DREAL Poitou-Charentes - 2014

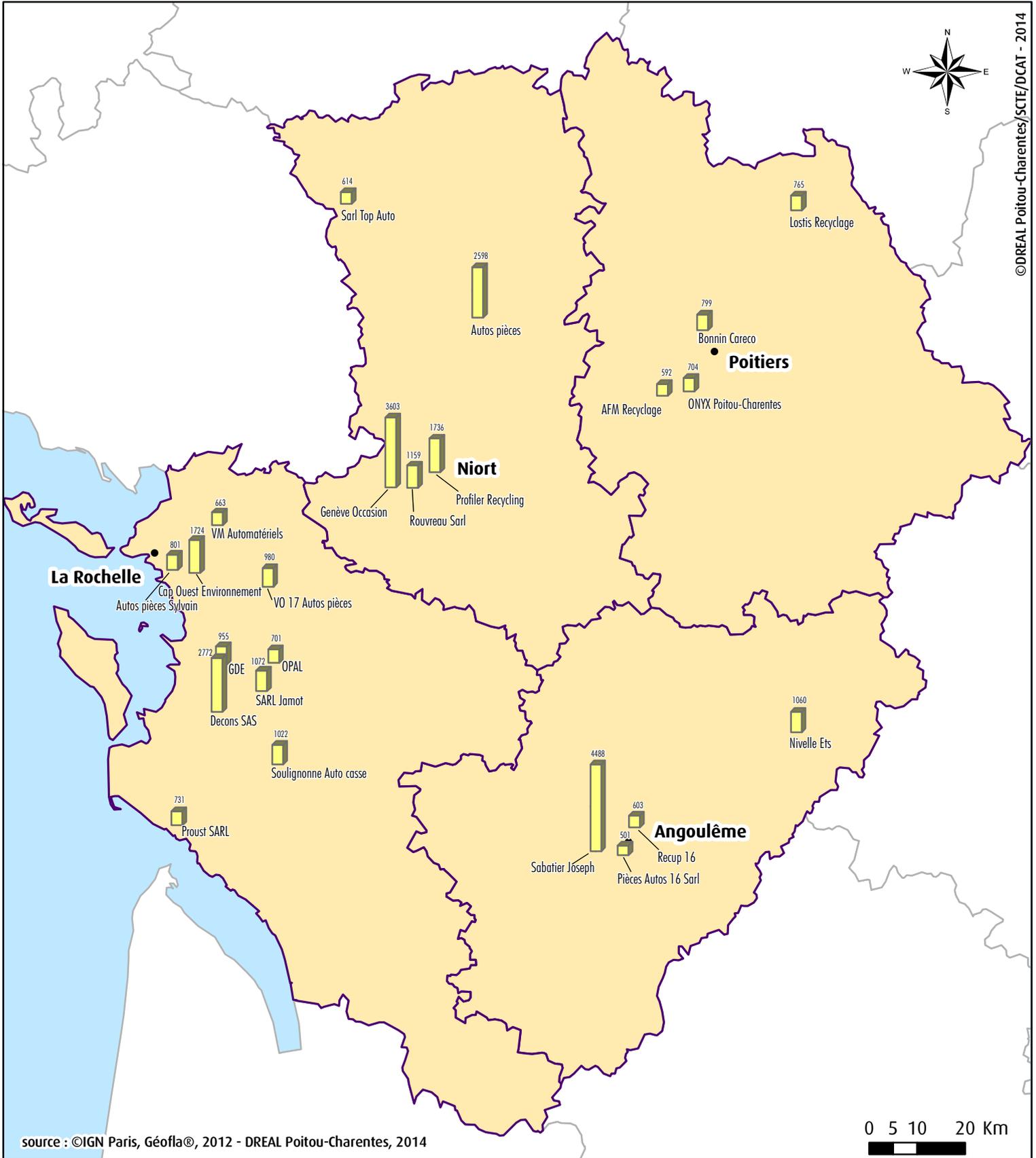


PRÉFET DE LA RÉGION
POITOU-CHARENTES

non dangereux (production > 5 000 t/an)	dangereux (production > 500 t/an)
26 000 t/an	1 200 t/an

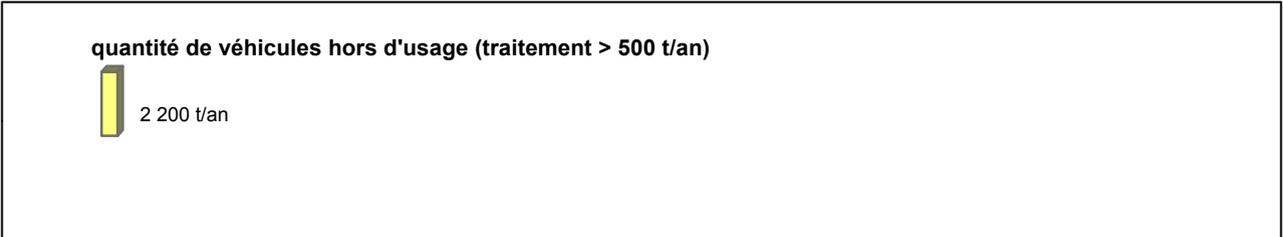


<p>déchets non dangereux (traitement > 20 000t/an)</p> <p> 170 000 t/an</p>	<p>déchets dangereux (traitement > 500 t/an)</p> <p> 20 000 t/an</p>	<ul style="list-style-type: none"> Compostage Incinération Prétraitement Recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Stockage Traitement biologique Valorisation Épandage
---	--	--	---



source : ©IGN Paris, Géofla®, 2012 - DREAL Poitou-Charentes, 2014

©DREAL Poitou-Charentes/SCTE/DCAT - 2014



Novembre
2014

Les installations classées en Poitou-Charentes

Les principaux rejets industriels dans l'air (hors élevages)



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Poitou-Charentes

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Directrice de publication : Marie-Françoise Bazerque

Rédacteur : service risques technologiques et naturels

Contact : Hubert Vigouroux

Crédit photos : ©Thierry Degen/DREAL Poitou-Charentes



Les principaux rejets atmosphériques en 2012 (historique 2008-2012)

Dioxyde de carbone (CO₂)

Les rejets de dioxyde de carbone ne sont pas toxiques en eux-mêmes. Les émissions en excès de dioxyde de carbone (CO₂) constituent néanmoins une forme de pollution. Le CO₂ est un gaz qui augmente l'effet de serre et donc agit dans le processus de réchauffement climatique.

Il existe des sources anthropiques et d'autres naturelles. Les moyens de transports utilisant des hydrocarbures (voitures, camions, avions, navires) et les activités industrielles ou de chauffage à base de combustibles fossiles forment des sources importantes d'émission de CO₂. Les feux de forêts en sont la principale source naturelle.

Le 13 octobre 2003, l'Europe a adopté une directive (directive 2003/87/CE) qui met en place un marché d'émissions de gaz à effet de serre dès 2005. La finalité de cette directive est d'atteindre l'objectif fixé par le protocole de Kyoto qui correspond à une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 8 % pour l'Europe d'ici 2012 (PNAQ 1 et 2). De plus, elle définit le quota comme étant une autorisation à émettre une tonne d'équivalent dioxyde de carbone au cours d'une période déterminée. Ainsi, chaque année, l'entreprise doit déclarer les émissions concernées par le système d'échange qu'elle a émis lors de l'année précédente. L'ensemble des déclarations validées par les services de l'État sont ensuite transmises à la caisse des dépôts par l'Administration.

À compter du 1^{er} janvier 2013, un nouveau dispositif, le PNAQ 3 est entré en application, pour la période 2013-2020. Les règles d'allocation et le plafond de quotas ne sont plus nationaux, mais fixés au niveau communautaire. L'allocation n'est plus fondée sur les émissions historiques, une enveloppe sectorielle et un plafond national, mais sur le produit d'un benchmark et de données d'activité (production, quantité de chaleur produite, quantité de combustibles consommés, dans quelques cas seulement émissions historiques). L'allocation par benchmark est apparue en effet plus incitative sur le plan environnemental que l'allocation fondée sur les émissions historiques laquelle favorise les plus gros émetteurs. L'allocation par benchmark favorise les installations les plus performantes dans un secteur et est donc plus équitable.

Quelques chiffres

En 2012, seize entreprises sont concernées par le PNAQ 2 en Poitou-Charentes. Elles ont émis durant l'année 2012, 2,09 millions de tonnes de CO₂ à l'atmosphère, pour un montant global de quotas alloués annuellement de 2,67 millions de tonnes. Certaines entreprises ont dû racheter des quotas sur le marché récemment mis en place ou procéder à des restitutions entre unités de fabrication si elles appartenaient à un groupe.

Émetteurs de CO₂ soumis au PNAQ 2 en 2012 (en t/an)

Dpt	Nom établissement	Nom Commune	CP	2008	2009	2010	2011	2012	Quotas alloués par an (période 2008-2012)	Évolution 2008-2012
79	Ciments Calcia - Site d'Airvault	AIRVAULT	79600	657 226	625 290	635 208	659 010	663 154	762 502	↑
16	Lafarge ciments - Usine de La Couronne	COURONNE	16400	626 534	518 899	569 446	588 738	553 009	691 123	↓
17	Ciments CALCIA	BUSSAC-FORET	17210	514 763	513 685	533 556	510 386	490 065	609 948	↓
16	SAINT GOBAIN EMBALLAGE	COGNAC	16100	122 296	124 961	113 738	120 841	106 931	119 266	↓
16	Terreal - Site de Roumazières	ROUMAZIERES- LOUBERT	16270	73 467	54 879	56 389	57 344	46 716	70 237	↓

Dpt	Nom établissement	Nom Commune	CP	2008	2009	2010	2011	2012	Quotas alloués par an (période 2008-2012)	Évolution 2008-2012
16	ROUSSELOT ANGOULEME SAS	Angoulême	16000	43 990	41 285	42 677	27 773	28 943	43 976	↓
16	PAPETERIES DE VEUZE	Magnac-Sur-Touvre	16600	38 245	34 907	38 006	*	*	47 035	
79	UNION LAITIERE DES DEUX-SEVRES (ULDS)	Champdeniers-Saint-Denis	79220	41 951	38 083	33 304	37 798	33 589	24 896	↓
79	Rhodia OPERATIONS NOVECARE Usine de Melle	Saint-Leger-De-La-Martiniere	79500	49 215	40 149	30 721	*	*	85 124	-
17	RHODIA OPERATIONS	Rochelle	17041	29 670	18 786	29 165	26 267	27 143	33 211	↓
86	BONILAIT PROTEINES	Chasseneuil-Du-Poitou	86361	28 780	31 557	29 131	24 553	21 928	26 173	↓
16	Papeterie Saint-Michel	Saint-Michel	16470	28 111	27 789	27 658	23 411	24 603	28 973	↓
16	AHLSTROM SPECIALTIES	Saint-Severin	16390	26 197	23 304	27 650	28 859	25 651	29 599	↓
16	MONIER	Roumazieres-Loubert	16270	28 235	22 159	23 355	24 414	21 201	28 816	↓
86	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU)	Poitiers	86021	11 549	12 068	13 642	13 080	13 533	10 192	↑
86	MAIRIE DE POITIERS (Dalkia-Chaufferie des couronneries)	Poitiers	86000	13 733	14 039	13 444	5 618	5 815	17 717	↓
79	DANISCO - Usine de Melle (EDF)	Melle	79500	**	**	9 227	24 309	24 716	32 474 (9 453 pour 2010)	-
16	Papeteries ALAMIGEON	Ruelle-Sur-Touvre	16600	4 763	3 819	3 858	3 096	3 128	5 322	↓

* Supprimé de la liste courant 2011 car cessation d'activité ou arrêt exploitation d'installation de combustion

** Début d'activité en 2010

Actions de l'inspection

Sur les 18 entreprises picto-charentaises concernées par le plan national d'affectation des quotas de gaz à effet de serre pour la période 2008-2012 (PNAQ 2), 16 relèvent de la compétence de la DREAL alors que les entreprises Union Laitière des Deux-Sèvres (ULDS) à Champdeniers-Saint-Denis (79) et Bonilait Protéines à Chasseneuil-du-Poitou (86) sont inspectées par les Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations (DD(CS)PP).

En 2011, 2 entreprises seront retirées de cette liste compte tenu de l'arrêt total de l'exploitation de leurs installations de combustion. Il s'agit de Rhodia Opérations à Melle (79) et de la Papeterie de Veuze à Magnac sur Touvre (16).

La directive 2009/29/CE du 23 avril 2009 a modifié la directive 2003/87/CE afin d'améliorer et d'étendre le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (PNAQ 3, 2013-2020) en fixant notamment un plafond annuel pour l'ensemble des entreprises des secteurs sous quotas qui sera réduit de 21 % entre 2005 et 2020. Les innovations consistent également à élargir très notablement le champ d'application du

système d'échange à des installations nouvelles des secteurs de la chimie, de la fabrication d'aluminium et des métaux non ferreux, ainsi qu'à rendre très large la définition des installations de combustion de plus de 20 MW.

Au cours de l'année 2010, l'inspection a recensé les établissements à rajouter pour la période d'allocation 2013-2020 (PNAQ 3) en demandant aux exploitants des installations des secteurs nouvellement rattachés au périmètre de la directive de fournir des données relatives aux rejets de leur installation. Ainsi 7 établissements ont été intégrés à la liste des établissements initialement concernés par le PNAQ 2. En 2011, l'inspection a instruit les demandes d'allocations de quotas et en 2013 les plans des surveillances des émissions de CO₂ pour chaque exploitant concerné. Les principaux secteurs sont : les cimenteries, les papeteries, les tuileries et les industries chimiques.

Un total de 23 établissements picto-charentais sont donc concernés par la 3^{ème} période d'échange de quotas de gaz à effet de serre (2013-2020).

Liste des émetteurs de CO₂ soumis pour la période 2013-2020 (PNAQ 3)

Nom établissement	Ville	code postal	PNAQ
ROUSSELOT ANGOULEME SAS	Angoulême	16000	PNAQ 2 et 3
PLACOPLATRE	Cherves-Richemont	16370	PNAQ 3
LE GRENIER DU ROY	Chateaubernard	16100	PNAQ 3
LAFARGE CIMENT	La Couronne	16400	PNAQ 2
AHLSTROM	Saint Séverin	16390	PNAQ 2
ALAMIGEON	Ruelle-sur-Touvre	16600	PNAQ 2
PAPETERIE de Saint-Michel	Saint-Michel	16470	PNAQ 2
PAPETERIES DE VEUZE	Magnac-sur-Touvre	16600	PNAQ 2
MONIER	Roumazières-Loubert	16270	PNAQ2
TERREAL	Roumazières-Loubert	16270	PNAQ 2
SAINT GOBAIN EMBALLAGE	Cognac	16100	PNAQ 2
RHODIA ELECTRONICS AND CATALYSIS	La Rochelle	17000	PNAQ 2
SOCOMAC	La Rochelle	17000	PNAQ 3
CHARENTE ALLIANCE	Saintes	17100	PNAQ 3
CIMENTS CALCIA	Bussac-Forêt	17210	PNAQ 2
ARIZONA CHEMINAL SA	Niort	79000	PNAQ 3
CENTRE HOSPITALIER GENERAL	Niort	79000	PNAQ 3
Union laitière des Deux-Sèvres (ULDS)	Champdeniers-Saint-Denis	79220	PNAQ 2
RHODIA OPERATIONS	Melle	79500	PNAQ 2
CIMENTS CALCIA	Airvault	79600	PNAQ 2
EDF	Melle	79500	PNAQ 2
CHU	Poitiers	86000	PNAQ 2
DALKIA-CHAUFFERIE DES COURONNERIES	Poitiers	86000	PNAQ 2
UNION VIENNE LOIRE	Beuxes	86120	PNAQ 3
CENTRE OUEST CEREALES	Chalandray	86190	PNAQ 3
BONILAIT PROTEINES	Chasseneuil du Poitou	86361	PNAQ 2

En gras : établissements supprimés de la liste courant 2011 car cessation d'activité ou arrêt d'exploitation d'installation de combustible (ou < 20 MW)

Bilan : total de 23 établissements (3 établissements devant être supprimés de la liste initialement envisagées) concernés par l'échange de quotas de CO₂ pour la période 2013-2020 dont :

- 16 établissements intégrés lors du PNAQ 2 ;
- 7 établissements intégrés lors du PNAQ 3.

Chlore et composés inorganiques (HCl)

Il est produit principalement lors de l'incinération de déchets ménagers ou industriels ainsi que pendant la combustion de certains charbons.

Principaux rejets industriels en t/an (>2 t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Saint Gobain Emballage (Châteaubernard-16)	5	8	17	14	18	↗
Ciments Calcia (Airvault-79)	6	4	6	4	3	↘
Terreal (Roumazières-16)	nc	nc	5	4	3	↘
Lafarge Ciments (La Couronne-16)	8	9	3	6	6	→
Ciments Calcia (Bussac-Forêt-17)	3	1	2	2	1	↘
SETRAD (La Rochelle-17)	2	2	2	2	2	→
Total	24	24	35	32	33	↗

nc : non concerné

Les rejets de chlore et composés inorganiques (HCl) entre 2011 et 2012 sont relativement stables.

Oxyde d'azote (NOx)

Il résulte essentiellement de la combinaison à haute température entre l'oxygène et l'azote présents dans l'air ou dans les combustibles. Il est émis principalement par les moteurs des véhicules, mais aussi par les installations de combustion industrielles et domestiques et par certains procédés de fabrication.

Principaux rejets industriels en t/an (>100 t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Lafarge Ciments (La Couronne-16)	1 096	1 005	1 096	1 060	1 109	↗
Ciments Calcia (Bussac-Forêt-17)	939	795	797	767	796	↗
Ciments Calcia (Airvault-79)	1 109	756	748	827	874	↗
Saint Gobain Emballage (Châteaubernard-16)	413	444	422	320	402	↗
Total	3 557	3 000	3 063	2 974	3 181	↗

Les émissions d'oxyde d'azote ont retrouvé un niveau comparable à 2010

Dioxyde de soufre (SO₂)

Il a pour origine essentielle la combustion du fioul et du charbon. Les principales sources de SO₂ sont les installations de chauffage industrielles et domestiques, les raffineries de pétrole, les moteurs diesel, ainsi que certains procédés de fabrication (sidérurgie, chimie, production de pâte à papier...).

Principaux rejets industriels en t/an (> 100 t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Ciments Calcia (Airvault-79)	1 602	930	1 052	1 017	963	↓
SaintGobainEmballage(Châteaubernard-16)	669	650	691	900	548	↓
AGS (Oriolles-16)	422	213	207	225	205	↓
Lafarge Ciments (La Couronne-16)	566	247	205	367	444	↑
ULDS (Champdeniers-Saint-Denis-79)	244	218	191	214	188	↓
AGS (Clérac-17)	201	106	117	100	97	↓
Total	3 704	2 364	2 463	2 823	2 445	↓

Les émissions de dioxyde de soufre entre 2011 et 2012 ont baissé de 13% en raison notamment d'une baisse sensible des rejets de Saint Gobain Emballage (utilisation privilégiée du gaz naturel par rapport au fioul).

Composés organiques volatils (COV)

Sous ce nom générique, on regroupe des milliers de composés aux caractères très variables. Ce sont notamment les vapeurs d'hydrocarbures des moteurs et des stockages de produits pétroliers et chimiques, les solvants de peinture et de nettoyage. Toutefois une part non négligeable des COV est d'origine naturelle.

Principaux rejets industriels en t/an (>50 t/an en 2012)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Fonderie du Poitou Fonte (Ingrandes-86)	133	178	343	574	207	↓
Amcor Flexibles Barbezieux (Barbezieux-St-Hilaire-16)	569	372	277	229	181	↓
Moteurs Leroy-Somer (Angoulême-16)	161	106	149	143	112	↓
Danisco France (Melle-79)	116	124	139	140	122	↓
Aubineau (Petite Boissière-79)	120	92	102	110	116	↑
Arizona chemical (Niort-79)	104	87	99	102	123	↑
CEE. Robert Schisler (Thouars-79)	130	97	88	76	36	↓
Gascogne Laminates (Gondeville-16)	36	54	86	109	103	↓
Socoplan (Airvault-79)	nc	nc	nc	169	116	↓
Clairembal (Soyaux-16)	136	106	80	101	105	↑
Aigle International (Ingrandes-86)	79	75	70	90	78	↓
Autoliv Isodelta (Chiré en Montreuil-86)	37	25	69	48	49	↑
Rhodia Opérations (Melle-79)	96	62	62	74	59	↓
Rhodia Opérations (LR-17)	108	64	50	60	53	↓
Ciments Calcia (Airvault-79)	nc	nc	nc	41	54	↑
ACS (St Varent-79)	nc	nc	nc	78	63	↓
Isobox (St Sauveur d'Aunis-17)	nc	nc	nc	58	53	↓
Total	1 825	1 442	1 614	2 202	1 630	↓

nc : non concerné

Sur ces 17 établissements, pour lesquels la comparaison est possible entre 2011 et 2012, on observe une baisse de 30 % des émissions. La diminution par 2 des rejets de solvants pour CEE. Robert Schisler à Thouars est due à la suppression des encres solvantées, celle de Fonderie du Poitou Fonte à Ingrandes est due à la diminution de l'usage des peintures solvantées et à une amélioration des procédés et celle d'Ancor Flexible à Barbezieux à la mise en place d'un traitement des rejets.

Principaux rejets des chais et distilleries en t/an (>100 t/an)

Déclaration des émissions de COV dans GEREP par les chais et distilleries depuis 2010.

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Hennessy (Cognac-16)	nc	nc	1 146	974	1 280	↗
E. Remy Martin et C° (Merpins-16)	nc	nc	498	513	616	↗
Oreco (Merpins-16)	nc	nc	371	386	479	↗
Martell (Cherves Richemont-16)	nc	nc	279	359	441	↗
Courvoisier (Jarnac-16)	nc	nc	187	199	189	↘
Martell (Rouillac-16)	nc	nc	184	269	352	↗
Courvoisier (Foussignac-16)	nc	nc	166	156	159	↗
Oreco (Cognac-16)	nc	nc	145	153	155	↗
Total	nc	nc	2 976	3 009	3 671	↗

nc : non concerné

L'augmentation globale de la « part des anges » est due à des stocks plus importants dans les chais de vieillissements.

Dioxines

C'est le terme commun donné à une famille de molécules qui en compte environ 200. Pour quantifier par un seul chiffre cette diversité de substances, on utilise la notion "d'équivalent toxique" (TEQ : exprimant la toxicité de celles-ci par rapport à la dioxine de Seveso). Les dioxines sont essentiellement des produits « accidentels » générés par les activités humaines (incinération de déchets, industrie des métaux, centrales thermiques, chauffage au bois...). On les retrouve aussi dans les fumées de cigarettes et d'incendie. Les dioxines sont des substances stables qui ne se dégradent que très lentement.

Principaux rejets industriels en milligramme/an

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Decons (Isle-Jourdain-86)	255	40	210	170	10	↘
Ciments Calcia (Airvault-79)	10	10	100	16	36	↗
UVE (Poitiers-86)	5,90	10	10	2,9	4,1	↗
Arizona Chemical (Niort-79)	0,15	0,55	2,2	0,005	0,2	↗
Lafarge Ciments (La Couronne-16)	28	20	nc	5	4	↘
UIOM (Paillé-17)	6,90	4,3	nc	0,7	2,4	↗
UIOM (La Couronne-16)	4,20	1,46	nc	0,5	0,35	↘
UIOM (Surgères-17)	4,03	4,8	nc	3,2	fermé	
Ciments Calcia (Bussac-Forêt-17)	2,97	nc	nc	19	26	↗
SETRAD (La Rochelle-17)	2,24	2,07	nc	1,4	4,2	↗
Total	319,39	412,57	322,2	218,71	87,25	↘

La baisse globale des rejets de dioxines en 2012 est due principalement à la diminution des rejets de DECONS en 2012 en raison d'une amélioration du procédé, mais aussi d'une activité très réduite.

Fluor et composés inorganiques (HF)

Dans la région les principaux émetteurs sont les briqueteries et les tuileries. Pour l'humain, un apport chronique en excès de fluor peut provoquer une fluorose, syndrome caractérisé par une anémie, un amaigrissement, des os fragiles et des marbrures des dents. Sur les plantes, le fluor agit par accumulation. La photosynthèse est inhibée par le fluor.

Principaux rejets industriels en t/an (> 1t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
AGS (Oriolles-16)	8	7	9	10	15	↗
Terreal (Roumazières-16)	12	36	8	12	5	↘
Monier (Roumazières-16)	2	2	1	3	2	↘
Saint Gobain Emballage (Châteaubernard-16)	2	5	1	0,4	2	↗
Ciments Calcia (Bussac-Forêt-17)	nc	nc	1	nc	nc	
Total	24	50	20	25,4	24	↘

Le fluor est une impureté des matières premières de SGE et dépend donc des intrants. Pour Terreal la baisse est due à plusieurs facteurs : baisse d'activité, utilisation d'argiles moins fluorées et optimisation du traitement des fumées.

Cadmium (Cd)

Le principal danger du cadmium réside dans son effet cumulatif, il peut entraîner notamment des lésions des tissus rénaux se traduisant par une protéinurie (présence de protéine dans les urines) ainsi qu'une pathologie osseuse dénommée "maladie d'Itaï-Itaï".

Principaux rejets industriels en kg/an (>1kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Lafarge Ciments (La Couronne-16)	1	1	5	2,3	2,2	↘
Saint Gobain Emballage (Châteaubernard-16)	14	1	5	2,7	1,6	↘
SAFT (Nersac-16)	3	3	3	2,5	2,5	→
Ciments Calcia (Airvault-79)	7	6	2	1,0	2,7	↗
Decons (Isle-Jourdain-86)	nc	3	1	0,6	nc	
Ciments Calcia (Bussac-Forêt-17)	2	nc	1	0,3	2,2	↗
Total	27	14	17	9,4	11,2	↗

nc : non concerné

Les émissions de cadmium en 2012 sont relativement stables par rapport à 2011.

Plomb (Pb)

Les deux grandes voies d'assimilation du plomb sont les voies digestive et pulmonaire. La manifestation du saturnisme est caractérisée par la longue rétention du plomb dans l'organisme, ce qui en fait un poison typiquement cumulatif.

Principaux rejets industriels en kg/an (> 20 kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Saint Gobain Emballage (Châteaubernard-16)	596	27	80	110	147	↗
Timac Agro (Tonnay Charente-17)	950	983	*	102	230	↗
Decons (Isle-Jourdain-86)	nc	5	50	47	nc	
Ciments Calcia (Airvault-79)	5	13	44	10	3	↘
Total	1551	1028	174	269	380	↗

nc : non concerné

* : donnée absente

Le plomb de Timac Agro provient des matières premières utilisées (notamment les phosphates) ; la baisse enregistrée après 2009 est due à une optimisation du lavage des gaz.

Arsenic (As)

Il est connu pour être particulièrement toxique pour l'homme. Il est facilement absorbé par voie digestive (80 % des cas), respiratoire et cutanée. En outre, l'arsenic a un effet cumulatif dans le corps humain et sa vitesse de disparition lente peut conduire à des conséquences graves sur la santé après absorption répétée de doses faibles.

Principaux rejets industriels en kg/an

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Saint Gobain Emballage (Châteaubernard-16)	73	29	98	53	53	→



Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Poitou-Charentes

15 rue Arthur Ranc - CS 60539

86020 POITIERS cedex

Tél. 33 (0)5 49 55 63 63 - Fax. 33 (0)5 49 55 63 01

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr



Les installations classées en Poitou-Charentes

Les principaux rejets industriels dans l'eau (hors élevages)

Novembre
2014



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Poitou-Charentes

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

Directrice de publication : Marie-Françoise Bazerque
Rédacteur : service risques technologiques et naturels
Contact : Hubert Vigouroux
Crédit photos : ©Thierry Degen/DREAL Poitou-Charentes

Les principaux rejets dans l'eau en 2012 (historique 2008-2012)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

La DCO quantifie l'oxygène nécessaire à l'oxydation de la plupart des composés et sels minéraux oxydables. Elle donne des informations sur le degré et la nature des pollutions ainsi que sur les risques d'asphyxie du milieu.

Principaux rejets industriels en t/an (> 150 t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
DUPONT_DANISCO - (MELLE 79)	1921	1886	2272	2229	2222	→
TERRA LACTA - ARMOR PROTEINES - (SURGERES 17)	2519	2356	1716	1775	1691	↓
SOCIETE NOUVELLE des ABATTEURS de BRESSUIRE - SNAB - (BRESSUIRE 79)	364	367	559	533	484	↓
SENOBLE DESSERTS PREMIUM (AYTRE 17)	534	379	438	447	430	→
PAPETERIE SAINT-MICHEL - Groupe THIOLLET - (SAINT MICHEL 16)	474	455	432	587	810	↗
GASTRONOME INDUSTRIE SEVRIENNE - Dindes - (MONCOUTANT 79)	560	171	319	312	476	↗
EURIAL POITOURAINE - (DANGE-SAINT-ROMAIN 86)	196	242	226	253	292	↗
Fromageries LESCURE - Usine de St Loup - (ST LOUP LAMAIRE 79)	ND	ND	ND	387	161	↓
GASTRONOME NUEIL CANARDS - (NUEIL LES AUBIERS 79)	ND	ND	ND	314	387	↗
REVICO - (ST LAURENT DE COGNAC 16)	ND	ND	133	194	190	→
SAMO - (MIREBEAU 86)	ND	ND	130	138	182	↗
Total				7169	7325	

Sur ces 11 établissements pour lesquels la comparaison entre les années 2011 et 2012 est possible, on note une quasi stabilité des rejets en DCO.

SOCIETE ELEVEURS MOUTONS POITOU - SODEM - (LE VIGEANT 86)	262	118	202	109	2417*	↗
SOCOPA VIANDES CELLES - (CELLES SUR BELLE 79)	ND	ND	ND	ND	805	↗

ND : Non déclaré, * erreur dans la déclaration

Demande Biologique en Oxygène à 5 jours (DBO5)

Elle correspond à la quantité d'oxygène consommé pendant un temps donné (5 jours) pour assurer l'oxydation des matières organiques biodégradables par voie biologique (bactéries et micro-organismes) . Ce paramètre informe sur le degré et la nature des pollutions et les risques d'asphyxie du milieu.

Principaux rejets industriels en t/an (> 43 t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
TERRA LACTA - ARMOR PROTEINES - (SURGERES 17)	1495	1768	1273	1028	973	↓
DUPONT_DANISCO - (MELLE 79)	1110	1129	1143	911	1235	↗
SOCIETE NOUVELLE des ABATTEURS de BRESSUIRE - SNAB - (BRESSUIRE 79)	188	193	298	270	241	↓
SENOBLE DESSERTS PREMIUM - (AYTRE 17)	235	189	254	272	264	→
PAPETERIE SAINT-MICHEL - Groupe THIOULET - (SAINT MICHEL 16)	192	238	250	278	393	↗
EURIAL POITOURAINE - (DANGE-SAINT-ROMAIN 86)	105	140	123	144	168	↗
MARIE SURGELES - (MIREBEAU 86)	ND	133	113	97	108	↗
COLIBRI - (PONS 17)	52	73	99	71	51	↓
MARIE SAS - (AIRVAULT 79)	98	124	88	58	74	↗
MONDELEZ INTERNATIONAL - Comptoir européen de la Confiserie - (SAINT-GENEST-D'AMBIERE 86)	53	64	54	44	52	↗
LOEUL ET PIRIOT - (THOUARS 79)	87	62	46	46	47	→
CHU DE POITIERS - (POITIERS 86)	44	53	46	41	47	↗
GASTRONOME INDUSTRIE SEVRIENNE - Dindes - (MONCOUTANT 79)	259	194	45	144	294	↗
Fromageries LESCURE - Usine de St Loup - (ST LOUP LAMAIRE 79)	ND	ND	ND	241	115	↓
REVICO - (ST LAURENT DE COGNAC 16)	ND	ND	33	50	40	↓
GASTRONOME NUEIL CANARDS - (NUEIL LES AUBIERS 79)	ND	ND	ND	146	183	↗
Total				3841	4285	

Sur ces 16 établissements pour lesquels la comparaison entre les années 2011 et 2012 est possible, on note une augmentation des rejets en DBO5 d'environ 10 % .

SOCIETE ELEVEURS MOUTONS POITOU - SODEM - (LE VIGEANT 86)	1284	48	90	48	1158*	↗
SOCOPA VIANDES CELLES - (CELLES SUR BELLE 79)	ND	ND	ND	ND	280	↗
SAMO - (MIREBEAU 86)	ND	ND	ND	ND	118	↗

ND : Non déclaré, * : erreur de calcul

Matières en Suspension (MES)

Ce sont des matières insolubles, fines, minérales ou organiques, biodégradables ou non. Elles peuvent être d'origine naturelle (érosion des sols) ou anthropique (rejets urbains ou industriels). Elles augmentent la turbidité de l'eau.

Elles limitent la pénétration de la lumière dans l'eau, diminuent la teneur en oxygène dissous, nuisent au développement de la vie aquatique et sont susceptibles de colmater le lit de la rivière et les frayères. Les particules peuvent transporter différentes formes de pollution.

Principaux rejets industriels en t/an (> 300 t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
TERRA LACTA - ARMOR PROTEINES - (SURGERES 17)	384	357	608	703	595	↓
SOCOPA VIANDES CELLES - (CELLES SUR BELLE 79)	ND	ND	ND	ND	575	

ND : Non déclaré

Les rejets en MES de la société TERRA LACTA sont variables, notamment en fonction de l'activité, et la société SOCOPA a déclaré pour la première fois des rejets pour l'année 2012.

Azote total

Ce paramètre rassemble l'azote organique, l'azote ammoniacal NH₄⁺, les nitrates NO₃⁻ et les nitrites NO₂⁻ :

- L'azote ammoniacal résulte de la dégradation des matières organiques et provient essentiellement des rejets urbains. Il est toxique pour les organismes vivants ;
- Les nitrates représentent le stade final de l'oxydation de l'azote. Naturellement présents dans le milieu, ils constituent une des sources nutritives des végétaux. Aujourd'hui, ils proviennent essentiellement des engrais agricoles. À forte dose, ils nuisent à la santé des nourrissons et à l'équilibre écologique (eutrophisation) ;
- Les nitrites sont une forme passagère de la transformation de l'azote organique en nitrates. Ils sont présents en très faible concentration dans les effluents urbains et proviennent généralement des industries agroalimentaires et chimiques ou encore du lessivage des sols.

Principaux rejets industriels en t/an (> 50 t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
SOLVAY_RHODIA 17 - (LA ROCHELLE 17)	867	385	502	911	879	↓
DUPONT_DANISCO - (MELLE 79)	89	79	85	91	89	→
TERRA LACTA - ARMOR PROTEINES - (SURGERES 17)	63	53	66	59	58	→
ROUSSELOT ANGOULEME SAS - (ANGOULEME 16)	64	70	51	53	44	↓
GASTRONOME INDUSTRIE SEVRIENNE - Dindes - (MONCOUTANT 79)	ND	ND	8	33	53	↗
Total			712	1147	1123	

Sur les 5 établissements pour lesquels la comparaison est possible, on note une stabilité des rejets en Azote total entre 2011 et 2012 (après une augmentation d'environ 60 % entre 2010 et 2011).

A noter que la société Solvay Rhodia a mis en place un plan d'actions pluriannuel afin de diminuer ses rejets en azote à moins de 950 tonnes par an (1500 tonnes en 2005).

SOCIETE ELEVEURS MOUTONS POITOU - SODEM - (LE VIGEANT 86)	ND	ND	14	13	207*	↗
---	----	----	----	----	------	---

ND : Non déclaré, * : erreur de calcul

Phosphore total

Avec l'azote, le phosphore sous certaines formes, peut conduire à l'eutrophisation des milieux aquatiques par excès de matières nutritives pour les végétaux (algues) et par voie de conséquence à l'asphyxie des milieux.

Principaux rejets industriels en t/an (> 5 t/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
TERRA LACTA - ARMOR PROTEINES - (SURGERES 17)	13	12	13	7	8	↗
DUPONT_DANISCO - (MELLE 79)	9	8	10	10	8	↘
EURIAL POITOURAINE - (DANGE-SAINT-ROMAIN 86)	4	5	7	11	11	→
SOLVAY_RHODIA 79 - (SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIERE 79)	5	5	5	5	3	↘
Total	31	30	35	33	30	

Sur 4 établissements pour lesquels la comparaison est possible depuis 2008, on note une stabilité des rejets en phosphore total.

SOCIETE ELEVEURS MOUTONS POITOU - SODEM - (LE VIGEANT 86)	ND	ND	3	3	37*	↗
SOCOPA VIANDES CELLES - (CELLES SUR BELLE 79)	ND	ND	ND	ND	6	↗

ND : Non déclaré, * : erreur de calcul

Arsenic (As)

L'arsenic est présent dans la nature, en particulier dans les roches, celles-ci renfermant plus de 99 % de l'arsenic présent dans la croûte terrestre sous forme de minerais.

L'arsenic et ses composés minéraux ont de très nombreuses applications industrielles ou agricoles.

La bioaccumulation de l'arsenic varie en fonction des niveaux trophiques : elle est particulièrement importante chez les organismes marins. De par sa nature, il est persistant dans l'environnement.

Principaux rejets industriels en kg/an (> 5 kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Ciments CALCIA - (BUSSAC FORET 17)	ND	ND	ND	24	11,3	↘

ND : Non déclaré

Mesure ponctuelle sans signification tendancielle sur seulement 2 années.

Les métaux

Les métaux forment une famille de composés chimiques qui regroupe les métaux alcalins (à l'exception de l'hydrogène), les métaux alcalino-terreux, les lanthanides, les actinides, les métaux de transition et les métaux pauvres. La pollution métallique est due à différents métaux (aluminium, chrome, cuivre, manganèse, nickel, zinc...) et aux métaux lourds (cadmium, mercure, plomb) plus toxiques.

Sources naturelles

Les éléments métalliques sont naturellement présents dans la croûte terrestre, sous forme minérale (sulfure, oxyde, carbonate, silicate...). Les éruptions volcaniques libèrent aussi des éléments métalliques dans l'atmosphère.

Sources anthropiques

Les émissions de rejets de métaux dans l'eau sont principalement d'origine anthropiques, avec des sources ponctuelles et diffuses :

- industries extractives, métallurgie, traitement de surface, production d'énergie, chimie et parachimie, etc. ;
- retombées atmosphériques ;
- utilisation de combustibles fossiles ;
- agriculture ;
- relargage de métaux par contact avec l'eau de pluie (cas du zinc).

La pollution métallique pose un problème particulier, car les composés métalliques ne sont pas biodégradables. Tout au long de la chaîne alimentaire, certains se concentrent dans les organismes vivants (bioaccumulation ou bio-amplification). La toxicité des composés dépend de leur spéciation (forme chimique inorganique ou organique sous laquelle ils sont présents). Les composés organiques sont généralement plus toxiques.

Cadmium (Cd)

Le cadmium est un solide, il est obtenu comme sous-produit de raffinage du plomb, du zinc et du cuivre. Le cadmium est utilisé dans la fabrication des accumulateurs électriques, dans l'industrie électronique et chimique, la photographie et dans la métallisation des surfaces.

Le cadmium retrouvé dans l'eau est issu de l'érosion des sols, ou d'activités anthropiques comme les décharges industrielles.

Le cadmium et beaucoup de ses dérivés sont classés cancérigènes de catégorie 2

Principaux rejets industriels en kg/an (>1 kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Ciments CALCIA - (BUSSAC FORET 17)	ND	ND	ND	6,3	3,2	↓
SOLVAY_RHODIA 17 - (LA ROCHELLE 17)	ND	ND	0,3	1,3	3,3	↗
SAFT IBG - (NERSAC 16)	ND	ND	11	4	1,4	↓

ND : Non déclaré

Pour Ciments CALCIA, mesure ponctuelle sans signification tendancielle sur seulement 2 années.

Pour le cadmium, le mercure et le zinc l'augmentation des rejets de l'usine Solvay Rhodia à La Rochelle est due au fait que la matière utilisée en 2012 pour l'extraction des terres rares contenait, en vue d'une meilleure valorisation, des résidus d'une première extraction effectuée il y a plusieurs années. Depuis 2013 le process a été adapté pour rediminuer ces rejets.

Chrome (Cr)

Le chrome est présent dans l'environnement de manière ubiquitaire. Il s'agit d'un élément largement distribué dans la croûte terrestre. Seuls les composés trivalent (chrome III) et hexavalent (chrome VI) sont détectés dans l'environnement en quantités significatives.

Dans l'air, les composés de chrome sont présents sous forme de fines particules qui se déposent progressivement sur les sols et les surfaces aquatiques. Les précipitations de pluie et de neige favorisent le processus de dépôt et l'entraînement dans les eaux de ruissellement.

Les eaux provenant des installations de chromage peuvent contenir du chrome VI. Le tannage du cuir, l'industrie textile, la fabrication des teintures et pigments peuvent également libérer du chrome III et du chrome VI dans les cours d'eau. La majeure partie du chrome présent dans les sols ne se dissout pas facilement dans l'eau. La faible fraction soluble se propage en profondeur vers les eaux souterraines.

Les composés de chrome hexavalent représentent un risque majeur (cancérogène).

Principaux rejets industriels en kg/an (> 50 kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
Ciments CALCIA - (BUSSAC FORET 17)	ND	ND	ND	63	27	↓

ND : Non déclaré

Pour Ciments CALCIA, mesure ponctuelle sans signification tendancielle sur seulement 2 années.

Cuivre (Cu)

Le cuivre est présent dans l'environnement de manière ubiquitaire.

Les principales sources anthropiques sont l'industrie du cuivre et des métaux en général ; l'industrie du bois ; l'incinération des ordures ménagères ; la combustion de charbon, d'huile et d'essence et la fabrication de fertilisants (phosphate).

Dans les eaux, le cuivre provient pour la majeure partie de l'érosion des sols par les cours d'eau : 68 % ; de la contamination par le sulfate de cuivre : 13 % ; et des rejets d'eaux usées qui contiennent encore du cuivre, même après traitement.

Principaux rejets industriels en kg/an (> 50 kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
REVICO - (ST LAURENT DE COGNAC 16)	ND	ND	ND	ND	76	

ND : Non déclaré

L'exploitant a déclaré les rejets de ses effluents aqueux pour la première fois en 2012.

Mercure (Hg)

Le mercure élémentaire est un métal liquide à température ambiante. Il intervient au cours de plusieurs types de procédés industriels (peintures, batteries, industries chimiques, etc.) mais on le retrouve aussi dans les amalgames dentaires ainsi qu'en faible quantité dans les ampoules à économie d'énergie.

La principale source dans l'environnement provient du dégazage de l'écorce terrestre.

Principaux rejets industriels en kg/an (> 1 kg/an) :

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
SOLVAY_RHODIA 17 - (LA ROCHELLE 17)	ND	ND	0,1	0,1	2,1	↗
Ciments CALCIA - (BUSSAC FORET 17)	ND	ND	<0,1	1,6	1,1	↘

ND : Non déclaré

Cf ci-dessus (cadmium) pour l'augmentation des rejets de l'usine Rhodia à La Rochelle.

Nickel (Ni)

La présence de nickel dans l'environnement est naturelle et anthropique.

Le nickel est un élément entrant dans la constitution des alliages utilisés aussi bien pour les produits de grande consommation que pour les alliages à haute performance exigés par les techniques de pointe. La voie principale d'assimilation du nickel pour l'homme est la voie pulmonaire.

Les composés organiques du nickel sont extrêmement toxiques (risque allergène, mutagène)

Principaux rejets industriels en kg/an (> 1 kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
SOLVAY_RHODIA 79 - (SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIÈRE 79)	33	18	44	46	64	↗
Ciments CALCIA - (BUSSAC FORET 17)	ND	ND	ND	24	14	↘
ARIZONA CHEMICAL - (NIORT 79)	ND	5,4	9	19	1	↘
SOLVAY_RHODIA 17 - (LA ROCHELLE 17)	8,7	23	5,7	15	6,8	↘
ATS - (ANGOULEME 16)	2,1	4	5,6	11	10	↘
SAFT IBG - (NERSAC 16)	11	5,8	5,4	1,4	1	↘
Ciments CALCIA - (AIRVAULT 79)	ND	ND	5	3,9	3,5	↘
SECO - (NIORT 79)	1,9	1,3	1,9	3	3,5	↗
SNECMA - (CHATELLERAULT 86)	2,7	2	1,8	0,5	2	↗
IDEAL STANDARD INDUSTRIES FRANCE - (GOND-PONTOUVRE 16)	1,3	1,4	1,5	2,6	1,8	↘
HEULIEZ SAS - (CERIZAY 79)	3,9	1,5	1,4	1,9	1,5	↘
Total				128,3	109,1	

ND : Non déclaré

Sur ces 11 établissements pour lesquels la comparaison entre les années 2011 et 2012 est possible, on note une baisse d'environ 15 % des rejets en nickel, les résultats restent tout de même fluctuants et seront à suivre dans les bilans à venir.

MARZET ET CIE - (CHATELLERAULT 86)	ND	ND	ND	4,3	ND	↘
DUPONT_DANISCO - Chaudière EDF - (MELLE 79)	ND	ND	1	2,6	ND	↘
VEOLIA PROPRETE - (ITEUIL 86)	ND	ND	ND	ND	1,3	↗
ROUSSELOT - (ANGOULEME 16)	ND	ND	ND	ND	8,4	↗

Les établissements qui n'ont pas déclaré en 2012 ont des rejets en nickel qui sont passés sous le seuil de déclaration de 1 kg/an.

Plomb (Pb)

Les deux grandes voies d'assimilation du plomb sont les voies digestive et pulmonaire. La manifestation du saturnisme est caractérisée par la longue rétention du plomb dans l'organisme, ce qui en fait un poison typiquement cumulatif.

Principaux rejets industriels en kg/an (> 1 kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
SOLVAY_RHODIA 79 – (SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIERE 79)	33	18	42	44	40	↓
Ciments CALCIA – (AIRVAULT 79)	ND	ND	13	11	8,7	↓
SOLVAY_RHODIA 17 – (LA ROCHELLE 17)	2	1,4	1,7	2,2	1	↓
Ciments CALCIA - (BUSSAC FORET 17)	ND	ND	ND	63	45	↓
Total				120,2	94,7	

Sur les 4 établissements pour lesquels la comparaison entre les années 2011 et 2012 est possible, on note une diminution des rejets en plomb de 22 %.

DECONS – (ECHILLAIS 17)	1,3	4,2	4,4	8,4	ND	↓
PAPETERIE SAINT-MICHEL – Groupe THIOLLET - (SAINT MICHEL 16)	1,6	1,6	1,5	2,2	ND	↓
DUPONT_DANISCO - Chaudière EDF – (MELLE 79)	ND	ND	3	7,1	ND	↓
VEOLIA PROPRETE - (ITEUIL 86)	ND	ND	ND	ND	3,2	↑

ND : Non déclaré

Les 3 établissements qui n'ont pas déclaré en 2012 sont passés sous le seuil de déclaration de 1 kg/an.

Zinc (Zn)

Le zinc principalement sous forme de sulfure (blende) est assez uniformément distribué dans les roches magmatiques. Les apports anthropiques de zinc dans l'environnement résultent de trois groupes d'activités :

- les sources minières et industrielles (traitement du minerai, raffinage, galvanisation du fer, construction de toitures, fabrication de gouttières, piles électriques, pigments, matières plastiques, caoutchouc, etc.) ;
- les épandages agricoles ;
- les autres activités (de nombreuses activités urbaines et le trafic routier libèrent du zinc dans l'environnement : érosion des toitures et gouttières, usure des pneumatiques, poussières d'incinération des ordures, etc.).

Principaux rejets industriels en kg/an (> 100 kg/an)

Établissements	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution 2011-2012
SOLVAY_RHODIA 17 – (LA ROCHELLE 17)	ND	ND	8	62	155	↑
Ciments CALCIA – (AIRVAULT 79)	ND	ND	213	197	275	↑
FONDERIE DU POITOU DE FONTE - (INGRANDES 86)	ND	ND	445	476	351	↓
Total			666	735	781	

ND : Non déclaré

Sur ces 3 établissements pour lesquels la comparaison entre les années 2011 et 2012 est possible, on note une augmentation des rejets en zinc de 6 % entre 2011 et 2012 (et de 10 % entre 2010 et 2011)

Cf ci-dessus (cadmium) pour l'augmentation des rejets de l'usine Rhodia à La Rochelle



Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Poitou-Charentes

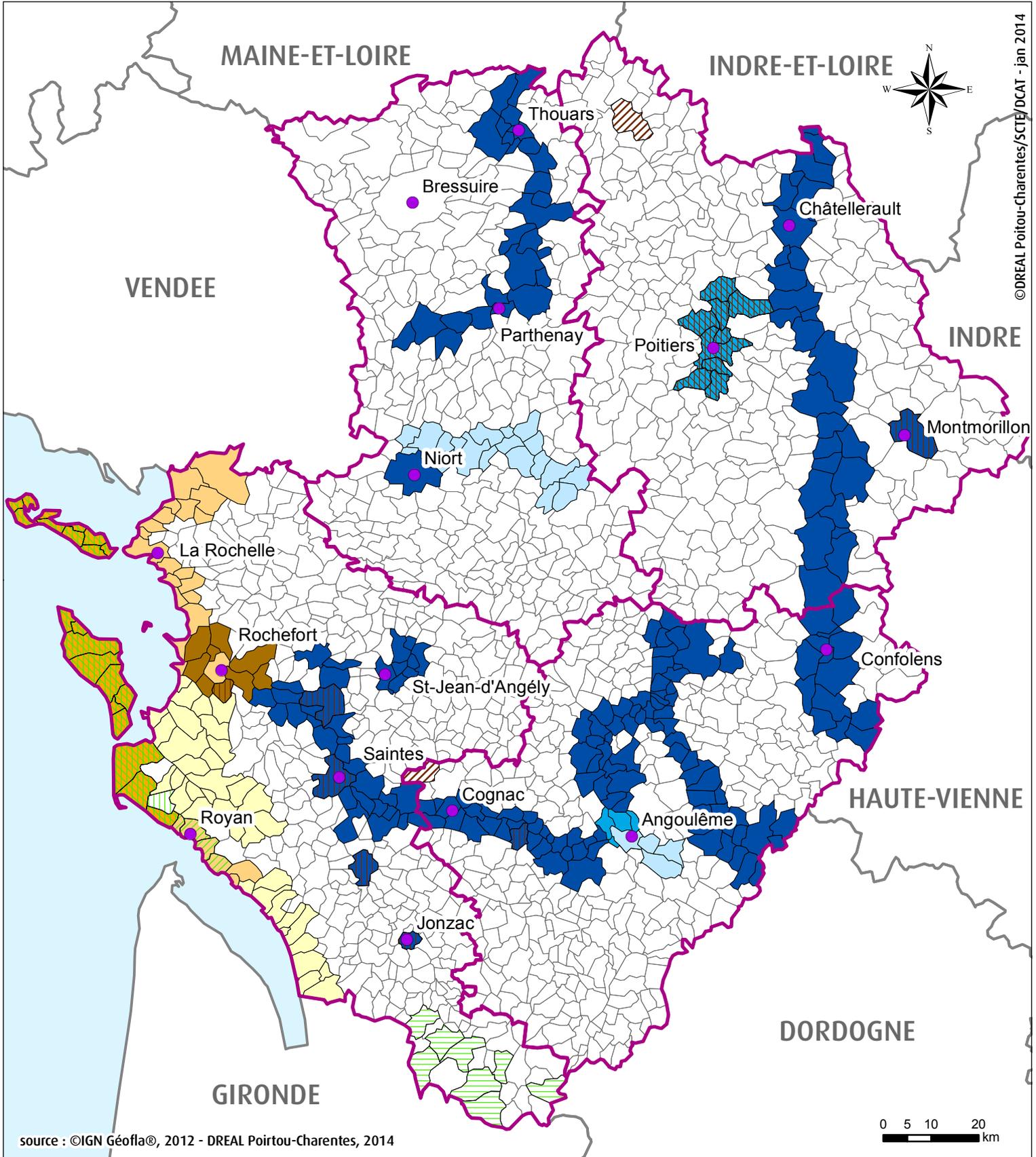
15 rue Arthur Ranc - CS 60539

86020 POITIERS cedex

Tél. 33 (0)5 49 55 63 63 - Fax. 33 (0)5 49 55 63 01

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

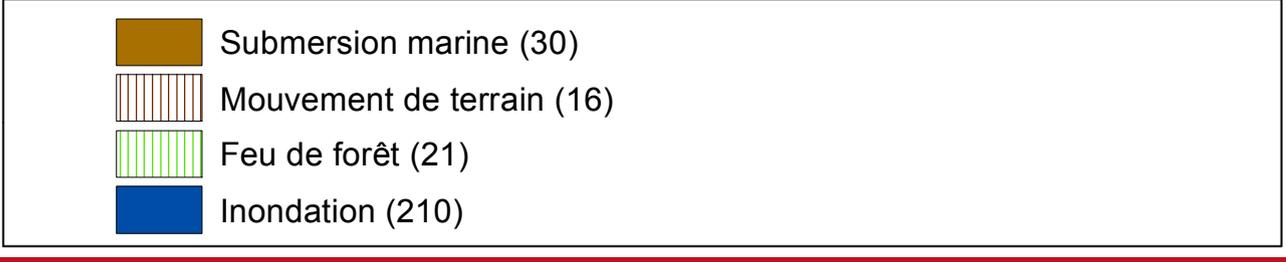
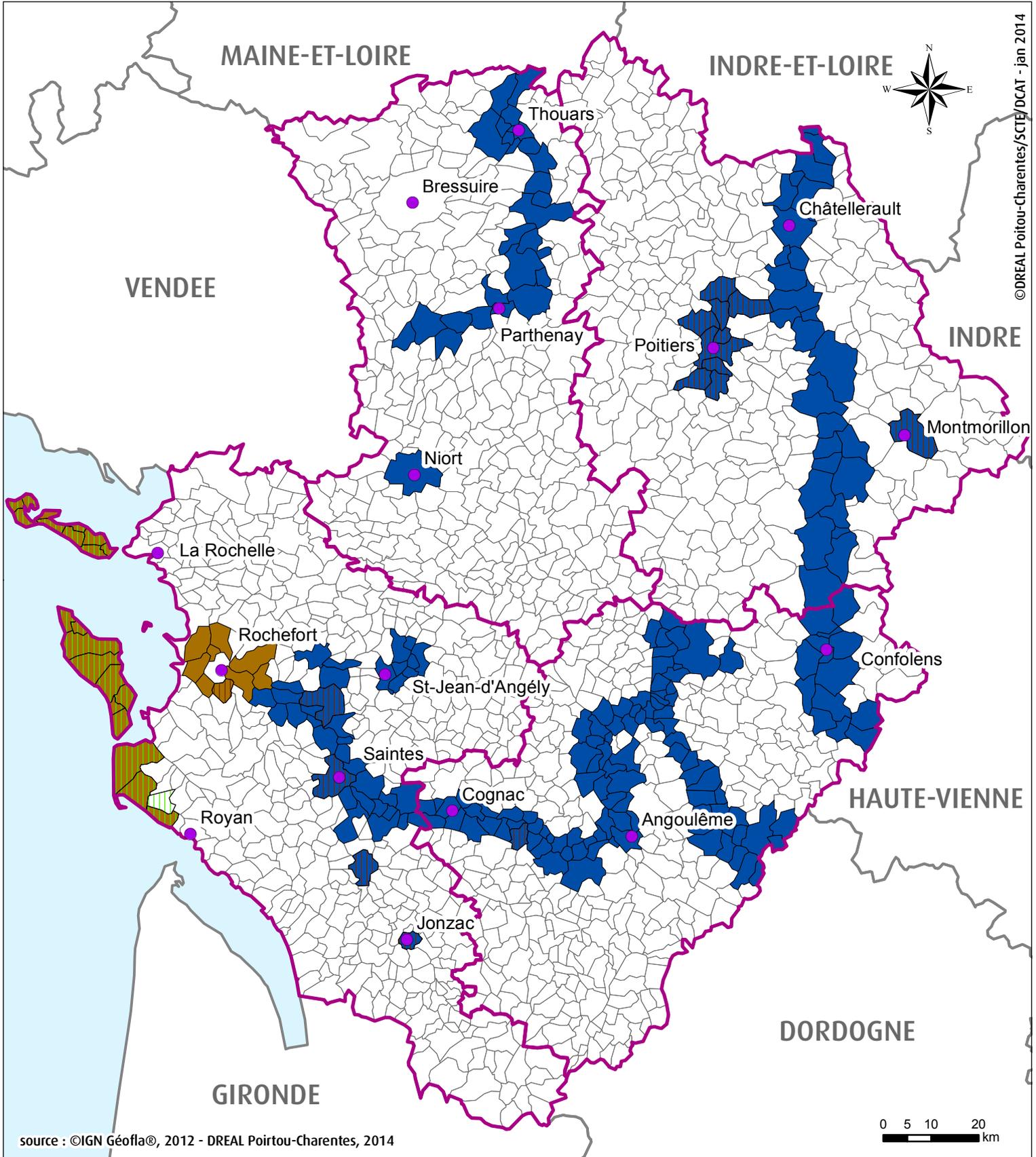


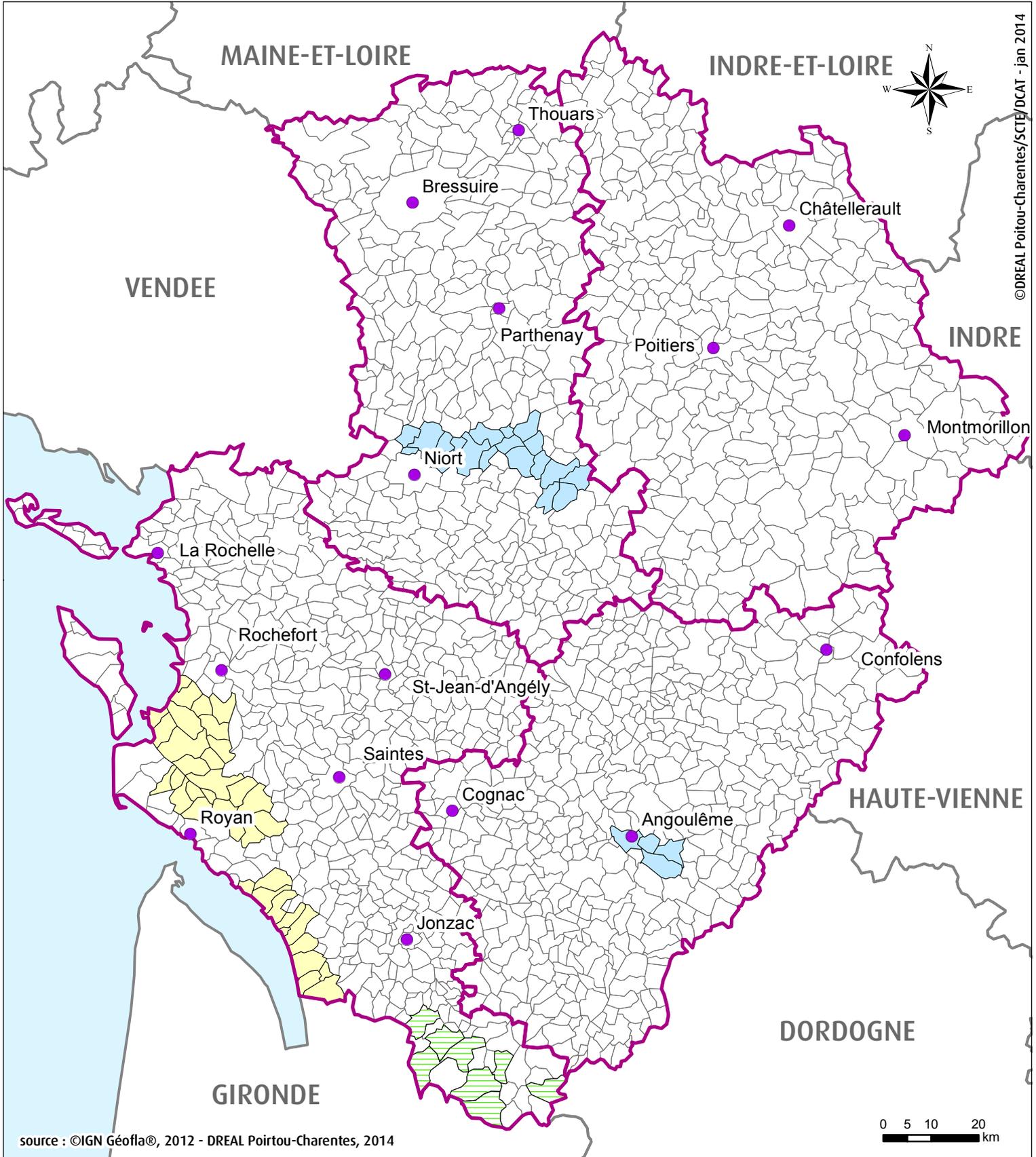



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
POITOU-CHARENTES

submersion marine	mouvement de terrain	feu de forêt	inondation
 à l'étude (37)	 prescrit (2)	 à l'étude (8)	 à l'étude (23)
 prescrit (27)	 en révision (9)	 prescrit (4)	 en révision (14)
 en révision (21)	 approuvé (16)	 en révision (21)	 approuvé (210)
 approuvé (30)		 approuvé (21)	





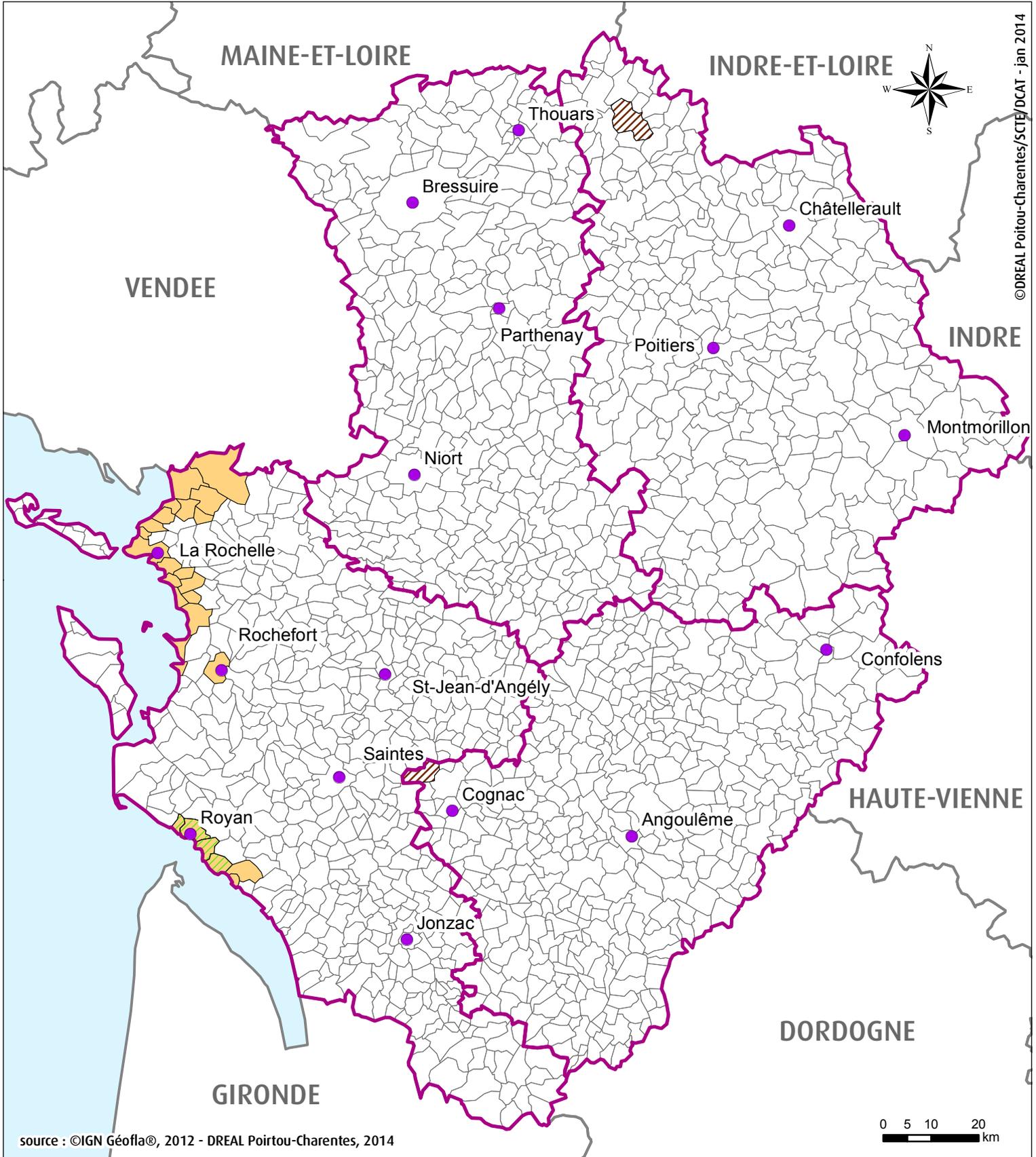
©DREAL Poitou-Charentes/SCTE/DCAI - jan 2014



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

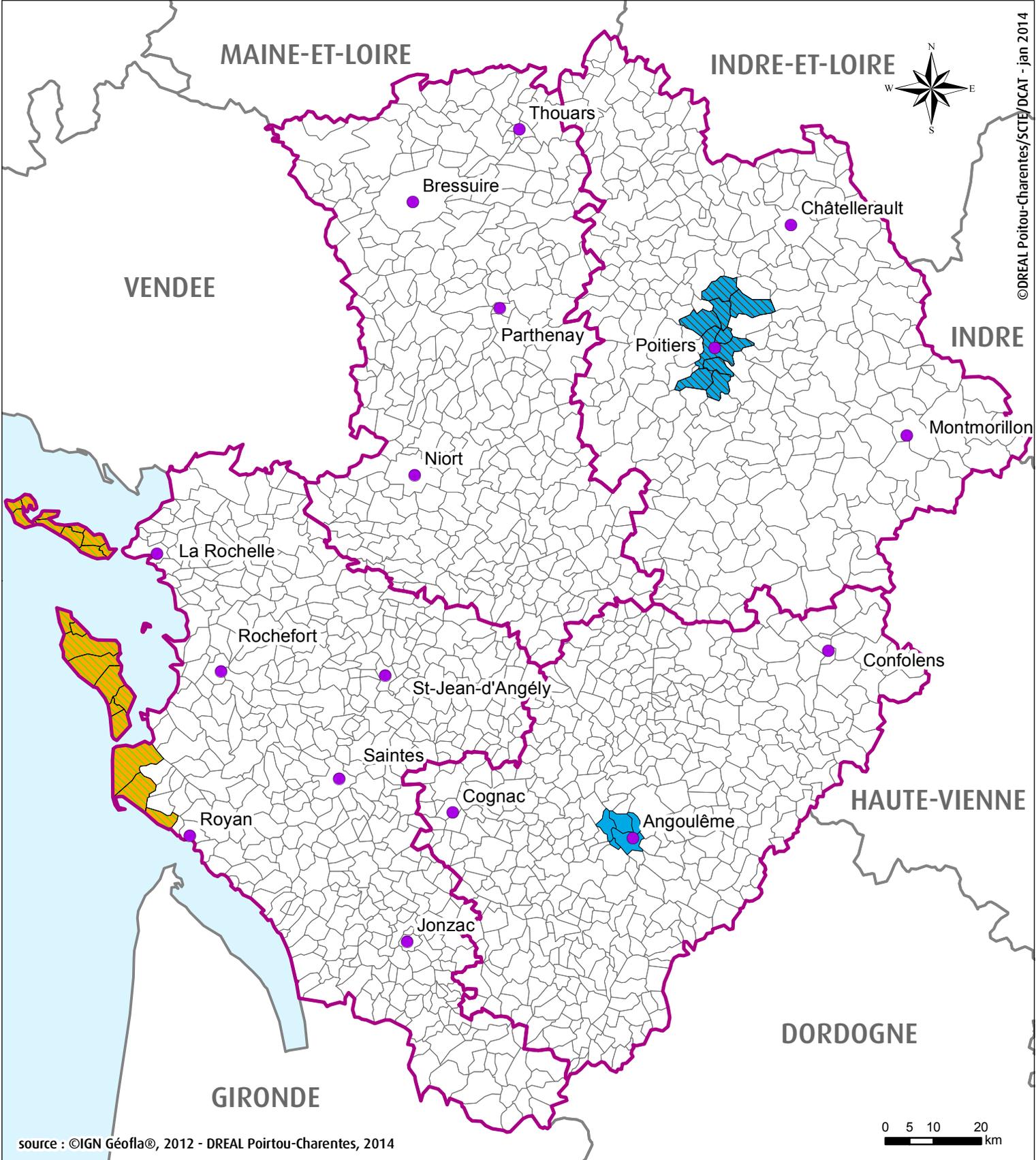
PRÉFET
DE LA RÉGION
POITOU-CHARENTES

	Submersion marine (37)
	Feu de forêt (8)
	Inondation (23)

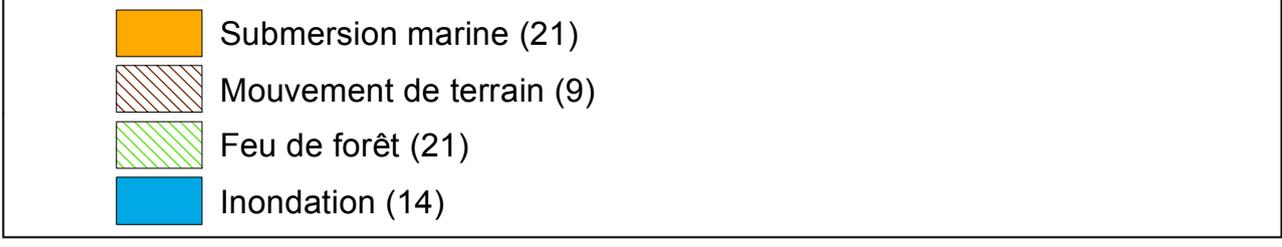


©DREAL Poitou-Charentes/SCTE/DCAT - jan 2014

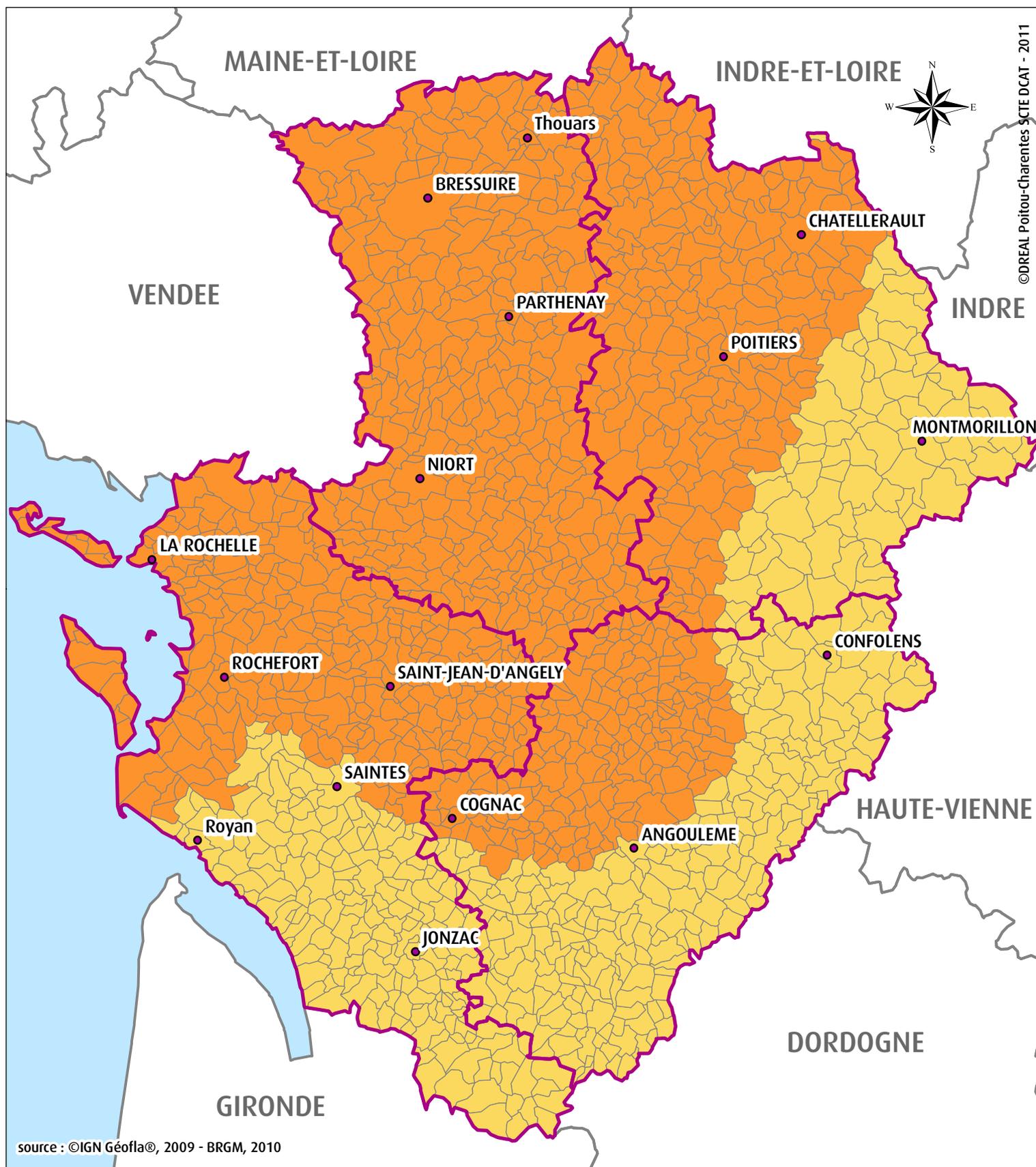




©DREAL Poitou-Charentes/SCTE/DCAI - jan 2014

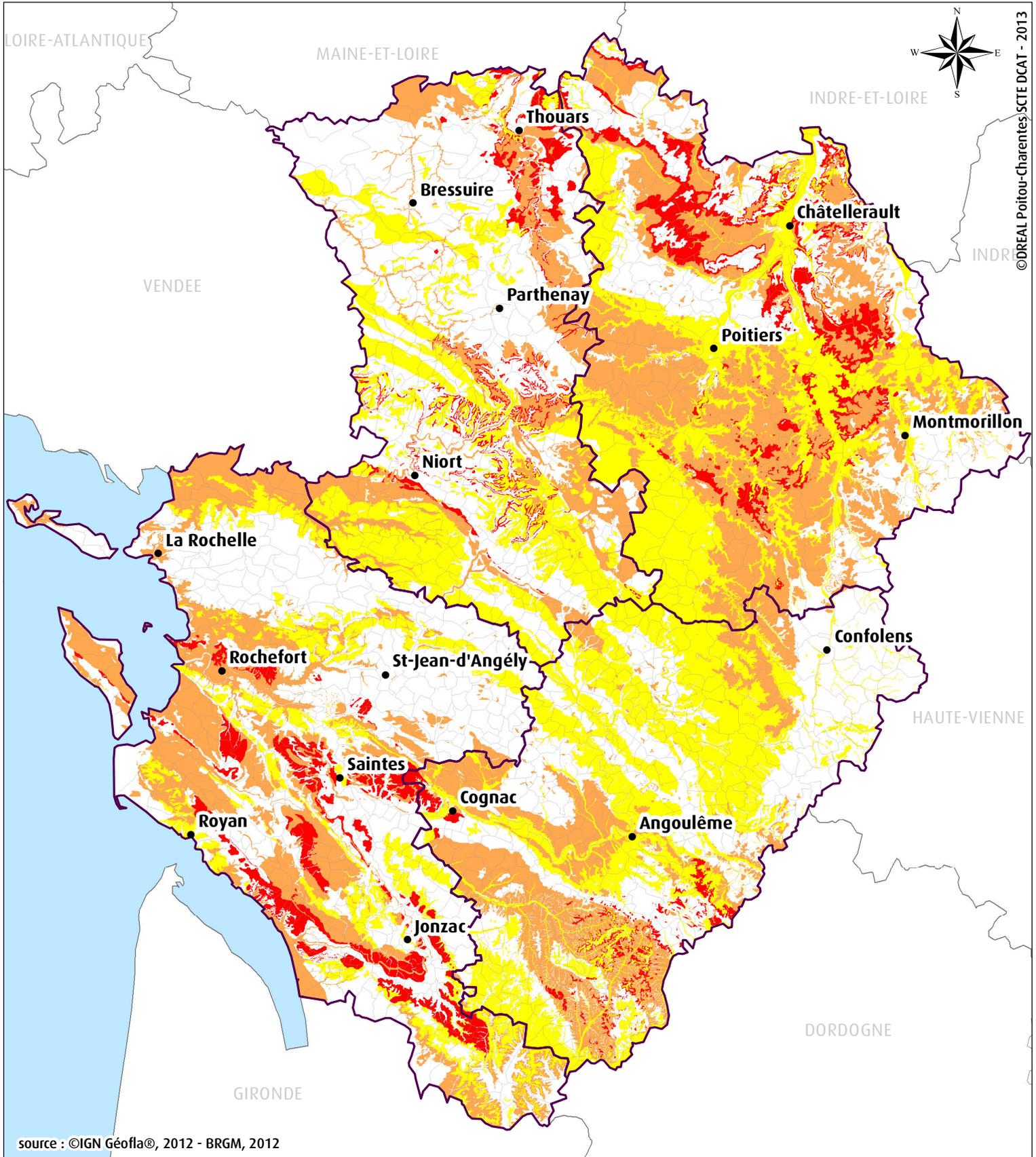


Zones de sismicité en Poitou-Charentes



Décret du 22 octobre 2010

-  Commune en risque sismique faible (2)
-  Commune en risque sismique modéré (3)



©DREAL Poitou-Charentes/SCTE DCAT - 2013

